

Rapport de développement durable

2021



SPUERKEESS.LU/sustainability





Sommaire



1. Mot du Comité de direction	p. 4
2. Notre objectif et nos valeurs	p. 5
2.1 Engagements et normes	p. 5
2.2 Notre objectif	p. 6
2.3 Notre ambition	p. 6
2.4 Nos produits et services	p. 7
2.5 Nos valeurs	p. 8
3. Notre stratégie ESG	p. 12
3.1 Nos réalisations en matière d'ESG	p. 12
3.2 Perspectives pour 2022 : nos principaux objectifs	p. 14
3.3 Le financement vert et social : notre priorité	p. 15
3.4 Notre empreinte carbone en 2021	p. 16
4. Comment nous créons de l'impact	p. 19
4.1 Nous souhaitons être un Facilitateur de la transition	p. 19
4.2 Notre politique climatique	p. 20
4.3 Notre rôle au sein de la société : l'Humain au centre	p. 21
5. À propos de ce rapport	p. 24
6. Annexes	p. 25
6.1 Annexe I : Analyse de matérialité	p. 25
6.2 Annexe II : Index des Principes pour une banque responsable	p. 28
6.3 Annexe III : Vue d'ensemble de la réalisation des objectifs fixés dans notre rapport extra-financier 2020 à travers 4 piliers	p. 38
6.4 Annexe IV : Méthodologie appliquée pour le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre financées et de notre empreinte carbone	p. 40
6.5 Annexe V : Index du contenu GRI	p. 42

√ 1. Mot du Comité de direction

En tant que banque orientée par des objectifs précis, Spuerkeess poursuit son chemin vers la durabilité. Le Comité de Développement Durable, qui est présidé par le Directeur Général et qui relève directement du Comité de direction, a joué un rôle central dans la supervision et le suivi des progrès de la mise en œuvre du plan d'action en matière de durabilité tout au long de l'année 2021. Les efforts fournis par tous les collaborateurs de Spuerkeess ont permis à la Banque d'atteindre 69% de nos objectifs. Les 31% restants sont encore en cours de réalisation et nous espérons que la plupart des éléments en suspens seront définitivement réalisés au cours du premier semestre 2022.

Malgré les nombreux défis que la pandémie mondiale a imposés, Spuerkeess a réussi à produire des résultats notables dans plusieurs domaines du développement durable. Nous avons été la première banque luxembourgeoise à rejoindre la Net-Zero Banking Alliance (« NZBA ») et nous avons créé le Conseil consultatif scientifique, permettant ainsi l'accès aux connaissances scientifiques et, par conséguent, accélérant davantage la transition vers une économie durable. En 2021, nous avons ajouté Activmandate Green à notre portefeuille de produits « verts ». Nous avons facilité le financement de projets d'énergies renouvelables pour un montant de EUR 24 millions et nous avons accordé 1.880 prêts étudiants ainsi qu'environ 5.000 prêts immobiliers, dont 993 ont concerné l'achat d'un premier logement. En parallèle, nous sommes parvenus à réduire de 21% nos émissions de CO₂ sur nos propres activités. En tant qu'« Employer of Choice », nous souhaitons continuer à garantir le bien-être au travail en investissant continuellement dans la formation de nos collaborateurs, en proposant des check-up santé gratuits tous les trois ans et en poursuivant nos efforts en matière de développement de la diversité au travail. Grâce à la digitalisation, nous simplifions progressivement nos processus internes de travail. Nos efforts portent leurs fruits, selon une étude récente menée en 2021, la majorité (87%) de nos collaborateurs sont fiers de travailler pour Spuerkeess, L'illustration « Spuerkeess en guelques chiffres » (à la page 13) offre une synthèse de nos réalisations en 2021.



De gauche à droite : Doris ENGEL (CFO), Aly KOHLL (COO), Françoise THOMA (CEO) Guy ROSSELJONG (CRO), Romain WEHLES (CCO)*

Nous avons l'ambition de maintenir un niveau d'efforts très élevé et nous visons donc à étendre notre gamme de produits et services durables au cours de l'année 2022. En tant que Facilitateur de la transition, notre objectif ultime est de maintenir une perspective ingénieuse et de considérer le modèle d'affaires durable comme un modèle de performance. Avec cette approche, nous voulons accompagner nos clients dans la transition vers une économie durable. Nous comptons sur nos collaborateurs pour nous aider à atteindre cet objectif. En tant que signataire de la NZBA, nous visons à réduire de 50% d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre (GES) financées, avec un plan de transition précis permettant d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

Pour conclure, nous cherchons à accroître notre engagement auprès de nos parties prenantes, notamment nos clients, nos fournisseurs, les spécialistes du climat et de l'environnement ainsi que les experts en énergie.

En collaborant étroitement avec ces acteurs, nous prévoyons de développer des projets innovants tout en garantissant le respect des réglementations et directives en matière de finance durable.

GRI 102-1, GRI 102-14

^{*} CEO: Chief Executive Officer, COO: Chief Operating Officer, CCO: Chief Commercial Officer, CFO: Chief Financial Officer, CRO: Chief Risk Officer.

№2. Notre objectif et nos valeurs

2.1 Engagements et normes

Ce rapport extra-financier présente nos performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), qui découlent à la fois de nos activités commerciales et de nos activités bancaires stratégiques.

La Directive 2014/95/UE concernant la publication d'informations non financières, telle que transposée par la loi luxembourgeoise du 23 juillet 2016, établit des lignes directrices sur la manière dont les grandes entreprises doivent publier leurs rapports extra-financiers.

Chez Spuerkeess, nous valorisons l'honnêteté et sommes conscients de l'importance de communiquer de manière transparente avec nos parties prenantes que sont nos clients, nos collaborateurs, l'État luxembourgeois en sa qualité de propriétaire de Spuerkeess, ainsi que nos partenaires et la société luxembourgeoise dans son ensemble. En 2020, nous avons réalisé une analyse de matérialité basée sur un dialogue avec nos parties prenantes internes et externes. Cette analyse nous a permis d'identifier les thématiques économiques, environnementales et sociales qui façonnent nos activités et de suivre leur évolution dans le temps (voir Annexe I : Analyse de matérialité).

Notre rapport a été préparé conformément aux normes GRI 2016 et a été approuvé par le Conseil d'administration de Spuerkeess le 30 mars 2022. Afin de promouvoir la transparence, la qualité et la cohérence dans notre reporting, Spuerkeess applique les normes GRI depuis 2018 et a signé les Principes pour une banque responsable (« Principles for Responsible Banking ») de l'UNEP FI en octobre 2019. En adhérant à ces Principes, nous alignons progressivement la stratégie de Spuerkeess sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et l'Accord de Paris. En outre, nous nous conformons aux cadres nationaux tels que le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030 (PNEC). Pour conclure, nous définissons des objectifs et rendons compte annuellement des progrès accomplis (voir Annexe II : Index des Principes pour une banque responsable).

Fin 2021, Spuerkeess a rejoint la Net-Zero Banking Alliance lancée par l'UNEP FI, dont l'objectif est d'aligner les portefeuilles de prêts et d'investissements en vue d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant.



GRI 102-6, GRI 102-13, GRI 102-16 5

2.2 Notre objectif



La planète

En tant que banque étatique, notre mission est définie par la loi organique du 24 mars 1989, telle que modifiée. Spuerkeess joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social du Luxembourg. Ainsi, nous visons à soutenir l'économie luxembourgeoise et à contribuer au développement social du pays par le biais de nos activités de financement.

L'activité principale de la Banque consiste à collecter des dépôts et à accorder des prêts et crédits à l'économie du pays.



L'Humain

Ainsi, le passif du bilan de Spuerkeess est constitué pour plus de deux tiers de dépôts collectés auprès de nos clients particuliers, de PME et d'institutions au Luxembourg. La politique d'octroi de prêts et de crédits appliquée par Spuerkeess suit le principe du « prêteur socialement responsable ». Notre responsabilité en tant que banquier est de protéger nos clients du surendettement en procédant à une évaluation prudente de leurs capacités de remboursement

La Banque a recours à deux autres sources de financement : la dette financière à court terme et, accessoirement, à moyen terme contractée sur les marchés par le biais de



Les bénéfices

trois programmes de refinancement (ECP, USCP et EMTN) ainsi que ses fonds propres qui permettent d'afficher des ratios en matière de liquidité et de solvabilité nettement supérieurs aux minimas réglementaires.

Spuerkeess est leader sur son marché domestique, tant au niveau des produits d'épargne qu'au niveau des prêts, et a su constituer un portefeuille d'engagements sur le marché local marqué par un profil de risque prudent. L'octroi de prêts et de crédits ainsi que d'investissements dans des titres de dette sur les marchés financiers internationaux suit également un profil de risque prudent.

2.3 Notre ambition

L'un des principaux piliers de notre plan stratégique « Spuerkeess 2025 » consiste à adopter un rôle de « Facilitateur de la transition ». Notre ambition est de sensibiliser nos clients et de les accompagner dans leurs projets qui contribuent à faconner une économie plus durable.

Nous visons à atteindre les objectifs suivants :

Accélérer la transition écologique de notre économie et de notre société;

Faciliter la transition digitale de notre économie ;

💙 Améliorer l'inclusion sociale et financière en favorisant l'éducation financière.

GRI 102-2, GRI 102-16 6

2.4 Nos produits et services

Nos services

Tweenz Club

pour les enfants de 6 à 12 ans ;

Axxess pour les lycéens, les étudiants et les jeunes travailleurs ;

Zebra/Zebra Premium

une offre à forfait mensuel pour les clients particuliers ;

Zebra Business/Zebra Business Plus

une offre bancaire tout compris pour les clients professionnels et les PME;

Speedinvest

un produit d'investissement digital et automatisé;

Application MIA (My Intelligent Assistant)

un assistant financier digital, personnalisé et gratuitement accessible ;

Le prêt personnel digitalisé

pour tous;

S-Net et S-Net Mobile

pour gérer les principales opérations bancaires en quelques clics seulement ;

L'offre Lease Plus

le leasing de voiture tout compris pour les clients particuliers.

Nos produits

LUX-BOND GREEN

LUX-EQUITY GREEN

Activmandate Green

Activinvest

Compte Épargne Alternative (etika)





Par ailleurs, Spuerkeess élargit continuellement sa gamme de produits et de services durables en mettant notamment l'accent sur les objectifs environnementaux (plus de détails à la page 23).

GRI 102-2, GRI 102-6, FS14

2.5 Nos valeurs

Une approche centrée sur les parties prenantes, fondée sur l'écoute

L'Humain au centre, pas les produits. Chez Spuerkeess, nous pensons qu'en plaçant l'Humain au centre de ce que nous faisons, nous agissons dans l'intérêt commun de nos clients, de nos collaborateurs et de la société. Nos efforts portent leurs fruits : les agences de notation Standard & Poor's et Moody's ont confirmé nos excellentes notes de AA+ et de Aa2 pour les dépôts à long terme. Par ailleurs, nous avons reçu le prix de « Bank of the Year 2021 » par le magazine The Banker ainsi que le « Customer Experience Excellence Award » par KPMG.



8 GRI 102-16, 103-1, 103-2, 103-3

2.5.1 Approche centrée sur les parties prenantes

Chez Spuerkeess, nous sommes convaincus que la direction doit toujours montrer l'exemple. Nous visons à répondre aux besoins et aux souhaits de nos parties prenantes par le biais d'une approche dite « de l'extérieur vers l'intérieur ». Cela signifie que nous commençons par examiner les besoins de nos parties prenantes avant de proposer des solutions

Ainsi, nous encourageons un leadership humble et centré sur l'Humain.

Afin d'améliorer nos services et produits destinés aux clients, nous avons créé trois conseils consultatifs. Ainsi, en 2021, nous avons pu apporter diverses améliorations pour nos trois principaux segments de clientèle (particuliers, entreprises et institutionnels). Les réalisations les plus importantes ont concerné les produits conformes aux normes ESG et l'amélioration des services bancaires en ligne.

En 2021, nous avons créé le Conseil consultatif scientifique, réunissant douze experts du climat et de l'environnement. L'objectif commun est d'améliorer le savoir-faire environnemental du secteur financier et de définir des objectifs et des indicateurs scientifiques pour mieux gérer et suivre les impacts et les risques environnementaux.

Afin de nous adapter à un monde qui évolue rapidement et de répondre aux attentes de nos clients centrés sur le digital, nous avons accru la digitalisation de nos services bancaires. Entre autres, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, nous avons lancé le premier prêt digital du Luxembourg basé sur la technologie blockchain.



L'Humain au centre, pas les produits



Leadership centré sur l'Humain



Le bien-être de nos collaborateurs



Répondre aux besoins de nos clients

En mettant régulièrement en avant nos valeurs, notre direction vise à créer une culture de travail avec un sentiment plus profond de motivation au travail. Chez Spuerkeess, nous sommes convaincus que la satisfaction au travail se traduit par une attitude positive qui, à son tour, permet d'entretenir de meilleures relations avec les clients. En d'autres termes, des collaborateurs motivés, ainsi que des produits et des services de meilleure qualité, contribuent à la fidélisation des clients.

Ainsi, afin de renforcer davantage notre culture de travail, nous avons lancé en 2021 la plateforme interactive en ligne « Spark » par le biais de laquelle nous encourageons nos collaborateurs à partager leurs idées innovantes. L'initiative peut conduire au lancement de nouveaux produits et services et permettre d'améliorer les méthodes de travail.

GRI 103-1, 103-2, 103-3

Redistribution récurrente de notre valeur économique à nos parties prenantes

L'ensemble de notre création de valeur provient de deux facteurs : les commissions et intérêts perçus par nos financements ainsi que les commissions générées par les placements de nos clients ou de nos fonds propres. Cette valeur est redistribuée à l'ensemble de nos parties prenantes par le biais :

- des salaires versés à nos collaborateurs ;
- des frais généraux (principalement en faveur de nos fournisseurs);
- des investissements communautaires (sponsoring, mécénat humanitaire, etc.);
- de la distribution d'une partie de notre bénéfice annuel et des impôts versés à l'État luxembourgeois, propriétaire de Spuerkeess.

Face à une variation des fonds propres de EUR 812,7 mio en 2021 (contre EUR 239,4 mio en 2020 et EUR 77,9 mio en 2019), la Banque affiche une valeur totale distribuée⁴ de EUR 435,1 mio en 2021 (contre EUR 390,5 mio en 2020 et EUR 394,9 mio en 2019).

Dans un souci de cohérence avec les normes comptables adoptées par Spuerkeess au niveau de ses états financiers, la « valeur économique directe générée » selon les normes GRI est assimilée à la notion du « Produit bancaire ».

En millions d'euros	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Valeur économique créée (Produit bancaire) ¹	603,6	595,5	647,1
Corrections de valeur²	-60,6	-109,6	36,8
Distributions à partir du compte de résultat	-354,9	-350,5	-395,1
dont frais du personnel	-229,7	-237,5	-243,7
dont frais généraux autres que les frais du personnel	-87,2	-85,8	-97,9
dont impôts	-38	-27,2	-53,5
Résultat de l'exercice	183,9	135,4	236,8
Variation des évaluations dans les fonds propres ³	-66	144	615,9
Résultat global de l'exercice	117,9	279,4	852,7
Distributions à partir des fonds propres	-40	-40	-40
dont distribution à l'État en sa qualité de propriétaire	-40	-40	-40
Valeur retenue après distribution (variation des fonds propres)	77,9	239,4	812,7

2.5.2 Nouer une relation de confiance en étant transparent

En mars 2018, la Commission européenne a publié son plan d'action pour une finance durable. Au cœur de ce plan d'action, trois règlements majeurs améliorent la transparence pour les investisseurs et les clients afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées :

- a) le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ((UE) 2019/2088) :
- b) le Règlement sur la Taxonomie ((UE) 2020/852) qui entrera en vigueur à partir du $1^{\rm er}$ janvier 2022 ;
- c) la Directive sur la publication d'informations en matière de

durabilité par les entreprises (CSRD) qui entrera en vigueur à partir de 2023.

Les sujets ESG suscitent de plus en plus d'attentes et nous déployons des efforts considérables pour prévenir l'écoblanchiment. Pour ce faire, nous allons au-delà du respect du cadre juridique susmentionné.

Après avoir signé les Principes pour une banque responsable en 2019, Spuerkeess a été la première banque luxembourgeoise à rejoindre la Net-Zero Banking Alliance en 2021.

En tant que banque orientée par des objectifs précis, notre communication d'entreprise se concentre sur le partage clair de nos valeurs afin que nos différentes parties prenantes aient une compréhension commune de notre mission.

¹ Produit Bancaire = la somme du résultat d'intérêts, des commissions, des revenus des valeurs mobilières et des résultats sur instruments financiers.

² La rubrique « Corrections de valeur » reprend les corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles, les corrections de valeur nettes sur risques de crédit individuels et collectifs, les dotations de provisions et reprises de provisions, et le résultat sur actifs non courants.

³ La rubrique « Variation des évaluations dans les fonds propres » reprend l'écart actuariel sur fonds de pension, la variation de l'évaluation des positions de la Banque dans l'économie luxembourgeoise.

⁴ Somme des rubriques « Distribution à partir du compte de résultat » et « Distribution à partir des fonds propres ».

Nous y parvenons par le biais de canaux de communication digitaux, comme notre site Internet, les réseaux sociaux et les sites d'informations en ligne. En automne 2021, nous avons organisé deux webinaires au cours desquels des petites et moyennes entreprises (PME) ont révélé les défis auxquels elles sont confrontées dans leur transition vers la durabilité. Nous avons fait appel aux médias locaux pour accroître la culture générale sur la durabilité. Nous l'avons fait par le biais de conseils hebdomadaires à la radio sur la durabilité et d'interviews dans la presse écrite, dans lesquelles des experts du secteur bancaire et de la durabilité ont donné leur avis sur les dernières tendances en matière d'ESG et de finance durable. Par ailleurs, nous avons lancé le blog bimensuel « Pourquoi est-ce important ? », dans lequel des experts abordent les sujets mondiaux liés à l'ESG et à la digitalisation.

2.5.3 Notre gouvernance responsable

Notre succès repose sur notre engagement et sur la participation de l'ensemble de notre organisation. Au quotidien, ce sont nos collaborateurs qui nous démontrent leur soutien.

Code de Conduite

Spuerkeess veille à l'application du Code de Conduite qui rassemble l'ensemble des collaborateurs dans une même communauté de valeurs. Il soulève l'importance de la confidentialité, de la protection des données, de la gestion des conflits d'intérêts, de la lutte contre la corruption ainsi que de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le statut de Spuerkeess et de ses collaborateurs garantit le principe de non-discrimination fondé entre autres sur le sexe, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ainsi que l'appartenance à une race ou ethnie. Le statut souligne également les principes d'égalité de rémunération entre hommes et femmes, d'accès à la formation et d'égalité des chances à la promotion professionnelle. La Banque promeut régulièrement la diversité tant au niveau de ses collaborateurs qu'au niveau des organes dirigeants.

Sur base du Code de Conduite, un dispositif interne de lanceur d'alerte (« whistleblowing »), en ligne avec les prescriptions légales applicables en la matière, a été mis en place. Ce dispositif permet aux collaborateurs de Spuerkeess de rapporter, de manière confidentielle, au Chief Compliance Officer pour prendre en charge ces alertes, d'éventuels dysfonctionnements ou manquements, comme la violation d'une loi, d'une réglementation ou du Code de Conduite.

Gouvernance interne

Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques de Spuerkeess et veille à leur mise en œuvre par le Comité de direction. En 2021, les sujets ESG figuraient parmi les points les plus importants analysés par le Conseil d'administration. Le Comité de direction est en charge de la gestion journalière de la Banque et met en œuvre les orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration. Le Comité de Développement Durable, qui est présidé par le Directeur Général de la Banque, veille à l'atteinte des objectifs de la stratégie en matière de développement durable de la Banque dans les délais impartis. Il rapporte régulièrement au Comité de direction sur les progrès réalisés par la Banque. En raison de la transversalité de la stratégie en matière de développement durable, ce Comité inclut des représentants des différents départements (commerciaux, fonctions de support et de contrôle) de Spuerkeess. Par ailleurs, il agit comme gardien de la politique d'exclusion de la Banque.

Le Sustainability Office au sein du Département « Secrétariat Général » aura un rôle central pour arbitrer les controverses pouvant résulter de la politique d'exclusion en matière d'investissement et de prêt ou soulevées par des préoccupations d'éthique. Le Sustainability Office intervient en tant que support au Comité de Développement Durable dans la mise en œuvre de la politique de développement durable. Cette entité veille sur la cohérence et le respect des méthodologies. Elle est également en charge de la supervision de la mise en œuvre des nouveaux cadres juridiques relatifs aux thèmes de la durabilité.

Enfin, la fonction Risk Management accroît son implication en raison des exigences réglementaires en matière de finance durable. En outre, le Département « Risk Management » participe actuellement au test de résistance climatique exigé par la Banque centrale européenne. L'objectif du test de résistance consiste à mettre à l'épreuve la résilience du modèle d'affaires de la Banque afin de comprendre les impacts potentiels sur sa stratégie commerciale. La fonction Risk Management élargira graduellement le périmètre de sa cartographie des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble des opérations de la Banque.

Protection des données et de la vie privée

Spuerkeess tient à construire avec ses clients des relations fortes et durables, fondées sur la confiance et l'intérêt mutuels. La protection de sa vie privée et la confidentialité des données personnelles que le client confie à la Banque lui sont essentielles.

Sur notre site Internet nous avons publié une Politique de protection de données personnelles (« Data Protection Policy ») qui a pour objet d'informer l'ensemble de nos parties prenantes sur la manière dont les données qui nous sont communiquées sont traitées tout au long de la relation. Avec des mises à jour régulières de cette politique, Spuerkeess veille à ce que le traitement des données personnelles respecte strictement la législation correspondante, notamment la réglementation RGPD (Règlement général sur la protection des données).

(http://www.spuerkeess.lu/dpp22-fr)

Cybersécurité

La digitalisation du monde a progressé et nous constatons une augmentation des cyberattaques sophistiquées. Les causes courantes des violations de la sécurité sont le phishing, le piratage et les logiciels malveillants. En tant que Banque responsable, nous devons veiller à la sécurité des données de nos clients, notamment dans le domaine de la banque en ligne. Afin de garantir une sécurité en ligne et mobile adéquate, nous avons mis en place des outils d'automatisation qui nous aident à surveiller et à réagir aux menaces potentielles. Nous maintenons nos logiciels à jour et utilisons des technologies de sécurité de pointe pour garantir les niveaux de sécurité nécessaires. Nous menons régulièrement des campagnes de cyber-sensibilisation pour nos collaborateurs et tenons nos clients informés de toute cyber-menace potentielle.



3.1 Nos réalisations en matière d'ESG

Chez Spuerkeess, nous pensons que notre rentabilité est étroitement liée à notre durabilité. Être rentable va donc de pair avec l'amélioration graduelle de notre performance environnementale et sociale.

Nous considérons notre empreinte carbone comme un sujet important qui demande à la fois une vision stratégique à long terme et la collaboration de l'ensemble de nos parties prenantes.

Une croissance durable repose sur la stabilité. Les produits et services qui sont financièrement rentables à long terme peuvent conduire à la fidélisation des clients qui, à son tour, se traduit par une rentabilité durable.

Nous souhaitons être un Facilitateur de la transition



12 GRI 102-2

SPUERKEESS EN QUELQUES CHIFFRES: RÉALISATIONS EN 2021

Nous plaçons l'Humain au centre

Q Parité F/H

Conseil d'administration : 55/45 Comité de direction : 40/60 Entreprise : 41/59



Taux de rotation 1,73% (sans les départs en retraite) 650 collaborateurs ayant effectué un check-up santé

87% des employés sont fiers de travailler pour Spuerkeess

(+4% par rapport à 2020)

₩

Mise à niveau des compétences

17,50 heures de formation/collaborateur (comme en 2020)



Ateliers avec Uni.lu Apprendre et jouer à la bourse Webinaires de témoignages ESG



EUR 66 mio dans l'éducation EUR 130 mio dans les logements sociaux



EUR 520.000 dans le sponsoring









Nous répondons aux besoins de nos clients

Accès au financement

EUR 4.800 mio de prêts dans l'économie (+14% par rapport à 2020)

Accès au logement

4.888 prêts immobiliers dont 993 pour l'achat d'un premier logement

Accès aux services bancaires

152 guichets automatiques dans tout le pays

37 des 54 agences sont accessibles aux personnes handicapées

+10% d'utilisateurs de S-Net 540.000 demandes de clients traitées

Prix de l'expérience client

« Customer Experience Excellence » par KPMG

« Best Bank » par The Banker

Éducation

1.880 prêts étudiants









Nous sommes garants de l'éthique

Une banque stable et sûre

EUR 647 mio de valeur créée EUR 435 mio distribués aux parties prenantes

Investissement et prêts responsables

Protéger nos clients du surendettement Engagée à atteindre les objectifs de la Net-Zero Banking Alliance 85% de nos achats sont locaux

Label et prix en matière de durabilité

Renouvellement du label ESR Sustainable Finance Award 2021

Collaboration avec des scientifiques

Création du Conseil consultatif scientifique

8 TRAVAL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE









Nous luttons contre le changement climatique

$\overline{}$

n Financement ESG

Lancement d'Activmandate Green (EUR 14,8 mio)

Nous avons financé et contribué au leasing de 743 voitures électriques/hybrides

Nous avons financé et contribué au leasing de 35 bus électriques/hybrides

36 projets etika (EUR 21,6 mio)

EUR 24 mio de projets dédiés aux énergies

renouvelables Logements durables (> EUR 1 mrd)



Empreinte carbone / propres activités

-21% en 2021

Une électricité provenant à 100% de sources d'énergie renouvelables



Empreinte carbone / activités bancaires

Émissions de CO₂ calculées sur 72% de nos expositions ayant un impact sur le climat



Lutte contre la pollution et gestion des déchets

78% de produits de nettoyage écologiques Label SuperDreckskëscht depuis 1996 264.000 mégots collectés













Source des icônes : https://sdgs.un.org/goals

3.2 Perspectives pour 2022: nos principaux objectifs



Spuerkeess a atteint 69% de ses objectifs fixés en 2021

(voir Annexe III pour plus de détails).

La Banque dans son ensemble

Chez Spuerkeess, nous nous efforçons d'adopter une note ESG officielle et de définir une voie d'amélioration pour les prochaines années.

Changement climatique

En tant que membre de la Net-Zero Banking Alliance, nous définirons un plan de transition visant à décarboner progressivement notre bilan.

Diversité

Nous visons à améliorer notre parité F/H dans les départements qui manquent de diversité.

Nos objectifs en matière de diversité au sein des organes dirigeants en 2022 sont les suivants :

- Garantir une proportion d'au moins 20% de femmes au Conseil de direction ;
- Garantir une proportion d'au moins 40% de femmes au Conseil d'administration.

Éducation financière

Nous voulons sensibiliser les enfants et les étudiants.

Nos objectifs en matière d'éducation financière pour 2022 :

- Un événement intitulé « La durabilité expliquée aux enfants » durant l'été 2022
- Comme chaque année, nous fournissons aux écoliers une tirelire et un bon qu'ils peuvent soit placer sur leur compte d'épargne, soit investir dans notre plan d'épargne en fonds d'investissement (S-Invest);
- Campagne d'apprentissage à la bourse publiée sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux :
- Conseils d'investissement publiés sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux.

Échanger avec nos clients et nos partenaires

En tant que Facilitateur de la transition, notre objectif est d'accompagner nos clients dans leur transition vers la durabilité.

- Nous prévoyons d'améliorer notre concept « Conseil Aides et Financements » afin d'accélérer davantage la rénovation énergétique, mais aussi d'améliorer d'autres impacts environnementaux;
- Nous développerons des produits et services qui permettront à nos clients et à nos partenaires de saisir les opportunités en relevant leurs défis en matière d'ESG;
- Nous nous engageons auprès de nos principaux fournisseurs en leur faisant signer un Code de Conduite responsable.

14 FS16

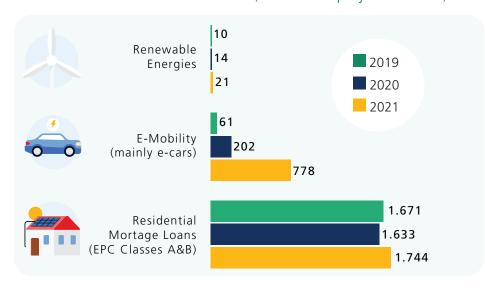
3.3 Le financement vert et social : notre priorité

Les chiffres suivants mettent en évidence nos investissements dans le financement vert et social sur une période de trois ans et présentent les principaux domaines concernés par notre financement vert et social en 2021 :

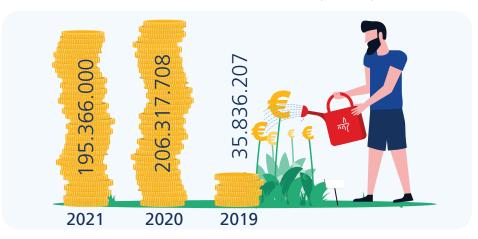
Financement vert (en EUR)



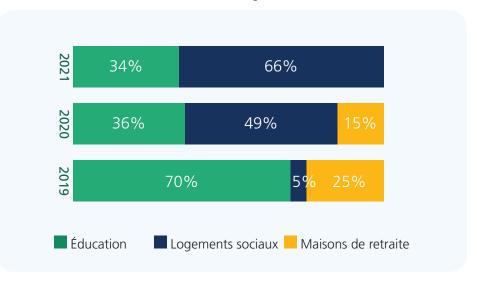
Financement vert (nombre de projets financés)



Financement social (en EUR)



Financement social par activité (en %)



GRI 102-2, FS7, FS8

En 2021, nous avons accordé un total de EUR 65.680.000 de prêts pour l'éducation (écoles locales et crèches) et, en collaboration avec la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM), un total de EUR 129.656.000 pour des logements sociaux. Ainsi, nous avons financé le développement de logements sociaux et de projets socio-éducatifs dans tout le pays pour un montant total supérieur à EUR 195 mio.

En 2021, nous avons contribué à la construction et à l'acquisition de 1.744 logements à haute efficacité énergétique (classes de performance énergétique A et B) au Luxembourg, pour un montant total de EUR 1.035.607.440. Nous avons également financé et contribué au leasing de 743 voitures électriques/hybrides. En outre, nous avons financé et/ou contribué au leasing de 35 bus électriques et hybrides (pour un montant total de EUR 22.349.681). En décembre 2021, nous avons accepté le financement de 32 bus électriques supplémentaires (pour une livraison prévue en janvier 2022).

3.4 Notre empreinte carbone en 2021

Notre empreinte carbone en 2021 couvre les émissions actuelles d'équivalent CO₂ de nos propres activités (Scope 1, Scope 2 et Scope 3) ainsi que les émissions absolues de GES financées des activités bancaires (Scope 3⁵).

Empreinte carbone provenant de nos propres activités :

En tonnes équivalent CO ₂ ⁶	2020	2021 ⁷	Variation
Scope 1 : émissions directes	1.843	1.873	2%
Émissions dues à la combustion du gaz naturel	1.536	1.598	
Émissions dues aux déplacements des véhicules de société	70	38	
Émissions dues à l'usage de réfrigérants	237	237	
Scope 2 : émissions indirectes (market-based) ⁸	75	85	14%
Émissions lièes à l'achat d'électricité	64	72	
Émissions liées à l'achat de chauffage urbain	11	13	
Scope 3 : autres émissions indirectes	2.612	1.640	-37%
Émissions liées aux produits et services achetés ⁹	2.172	1.233	
Émissions liées aux combustibles et à l'énergie	326	325	
Émissions dues au traitement des déchets	114	82	
Total (market-based)	4.530	3.599	-21%

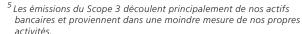
3.4.1 Empreinte carbone provenant de nos propres activités

Spuerkeess a réussi à réduire les émissions de ses propres activités de 21% en 2021, principalement du fait de la réduction de ses émissions du Scope 3 suite à la pandémie mondiale. Nous avons constaté une réduction des achats de matériel informatique et d'impression (qui avait déjà été acheté en 2020) et, compte tenu de la baisse du nombre d'événements de marketing et de vente, nous avons eu besoin de moins de gadgets et d'articles promotionnels. Enfin, un tiers de nos collaborateurs ayant eu recours au télétravail, nous avons créé moins de déchets dans nos propres installations et agences.

En ce qui concerne nos émissions du Scope 2, notre consommation d'électricité repose déjà sur des sources entièrement renouvelables. Malgré l'âge de certains de nos bâtiments et leur classement en tant que monuments historiques, nous avons réussi à réduire notre consommation d'énergie de 39% par rapport à 2008. Cependant, nous pensons que le potentiel de réduction supplémentaire de la consommation d'énergie est limité.

Pour conclure, nous sommes actuellement à la recherche d'alternatives de chauffage, parmi lesquelles le projet prometteur « Chauffage urbain » mené par la Commune de Luxembourg. Cela nous permettrait d'abandonner progressivement les combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables.

Illustration : Empreinte carbone provenant de nos propres activités :





⁷ Pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, la méthode du bilan carbone® (version 8.5) de 2021 a été appliquée pour calculer les émissions de carbone. Elle se base sur les normes internationales, telles que le protocole des GES et les normes ISO 16064 et 16069.

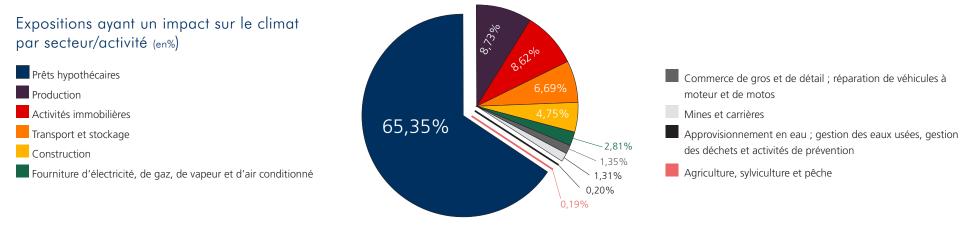
8 Ces émissions sont issues de la consommation d'électricité et correspondent à la méthode « Scope 2 market-based » définie par le protocole des GES. Le facteur d'émission a été calculé sur la base de l'analyse du cycle de vie du produit Ecomix.

⁹ La catégorie « Émissions liées aux produits et services achetés » inclut les matériaux de bureau et les matériaux de gestion des infrastructures.



3.4.2 Empreinte carbone provenant de nos activités bancaires

En appliquant la définition des secteurs/activités ayant un impact sur le climat telle qu'elle est donnée par le règlement (UE) 2020/1818, nous avons constaté qu'au 31 décembre 2021, environ 46% de l'ensemble des actifs de Spuerkeess (soit EUR 24.905 mio) provenaient d'expositions à des secteurs ayant un impact sur le climat.



Pour cette première année, au cours de laquelle nous rendons compte des émissions absolues de GES financées, nous couvrons 72% des expositions de Spuerkeess sur les secteurs ayant un impact sur le climat (EUR 17.917 mio).

Les classes d'actifs suivantes sont comprises dans notre périmètre de calcul des GES¹⁰:

• Prêts hypothécaires résidentiels nationaux (EUR 13.941 mio); • Obligations d'entreprise (EUR 2.693 mio); • Actions d'entreprise (EUR 1.283 mio).

En termes de calcul des émissions absolues de GES financées, nous appliquons la norme internationale en matière de comptabilité et de reporting pour les GES de l'organisation non gouvernementale Partnership for Carbon Accounting Financials (voir Annexe IV): Méthodologie appliquée pour le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre financées). En 2022, Spuerkeess élargira le périmètre à d'autres actifs (p.ex. les prêts, etc.) et fixera des objectifs de décarbonation pour le bilan de la Banque, comme l'exige la Net-Zero Banking Alliance.

L'illustration suivante montre les émissions de GES financées (tonnes d'équivalent CO₂) ainsi que l'empreinte carbone par classe d'actifs pour le **périmètre de calcul des GES** choisi.

Classe d'actifs	Expositions (en EUR mio)	financées (tonnes	Émissions du Scope 3 financées (tonnes d'équivalent CO ₂)	Total des émissions de GES financées (tonnes d'équivalent CO ₂)	Empreinte carbone (tonnes d'équivalent CO ₂ /EUR mio d'expositions)
Prêts hypothécaires résidentiels nationaux	13.941	146.248	-	146.248	10,49
Obligations d'entreprise	2.693	299.161	1.077.968	1.377.129	511,37
Actions d'entreprise	1.283	339.435	-	339.435	264,56
Total	17.917	784.844	1.077.968	1.862.812	103,97

Conformément au PCAF, nous n'avons inclus que les émissions du Scope 3 pour les secteurs du pétrole et du gaz ainsi que l'industrie minière dans nos calculs d'émissions de GES financées et d'empreinte carbone pour les obligations d'entreprise.



Nous ne prenons en compte que les expositions pour lesquelles la disponibilité et la qualité des données sont conformes aux exigences du PCAF. Par conséquent, les prêts aux PME et aux entreprises ainsi qu'un sous-ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels ont été exclus du périmètre de calcul des GES.

FS6 17

Rapport de développement durable 2021

3.4.3 Participation au projet PACTA : accent sur les obligations d'entreprises cotées

Spuerkeess a participé au projet coordonné du Paris Agreement Capital Transition Assessment (PACTA) au Luxembourg, organisé par le Ministère des Finances luxembourgeois et la 2 Degrees Investing Initiative (2dii), un groupe de réflexion à but non lucratif qui vise à aligner les marchés financiers et les réglementations sur les objectifs de l'Accord de Paris. L'objectif principal de ce projet était d'aider les institutions financières à comprendre où en sont les investissements par rapport aux critères de l'Accord de Paris et à évaluer les actions de suivi nécessaires qui devraient être prises pour être pleinement aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Une analyse de scénario climatique a été appliquée par PACTA au portefeuille d'obligations d'entreprise de Spuerkeess sur les secteurs sensibles au climat (couverts par PACTA)¹¹.

Le Rapport d'alignement climatique de PACTA publié le 31 janvier 2022, montre que le portefeuille d'obligations d'entreprise de Spuerkeess avait à la date de référence du 31 décembre 2021 des expositions en cours de plus ou moins EUR 650 mio sur les secteurs couverts par PACTA, avec des expositions importantes sur les 3 secteurs suivants :

- Énergie.
- Pétrole et gaz,
- Automobile.

Afin de définir l'écart d'alignement pour les positions de Spuerkeess dans ces trois secteurs, PACTA considère l'évolution de la technologie sous-jacente de ces actifs sur une base prospective de cinq ans.

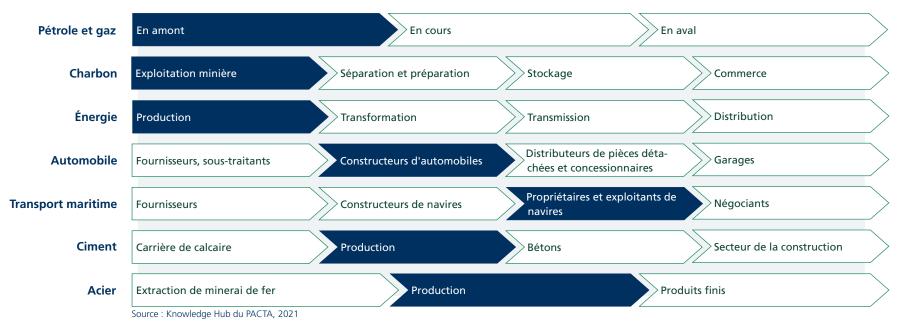
Nous sommes arrivés à la conclusion que parmi les

technologies sous-jacentes aux entreprises dans lesquelles le portefeuille obligataire de Spuerkeess est investi :

- la part des énergies renouvelables est sous-pondérée ;
- la part des véhicules à moteur à combustion interne¹² est surpondérée

par rapport aux portefeuilles alignés sur les scénarios climatiques d'une hausse de 1,5 °C et de 2 °C, tandis que les technologies comme le charbon, le gaz et le pétrole sont plus ou moins alignées sur les scénarios climatiques susmentionnés.

Étapes de la chaîne d'approvisionnement couvertes par PACTA (en bleu foncé)





¹¹ Couverture des secteurs sensibles au climat de PACTA: énergie (énergies renouvelables, charbon, hydroélectricité, nucléaire, gaz, pétrole), combustibles fossiles, automobile, ciment, acier, aviation et transport maritime.

¹² ICE, « Internal Combustion Engine » en anglais.

€4. Comment nous créons de l'impact

4.1 Nous souhaitons être un Facilitateur de la transition

Accompagner nos clients dans leur transition environnementale réduit les risques et crée de nouvelles opportunités commerciales.

En tant que Facilitateur de la transition, nous devons être à l'écoute des besoins de nos clients et de nos parties prenantes. Notre approche se compose de quatre étapes :

- Nous sensibilisons aux risques et aux opportunités liés au climat et à l'environnement en offrant une formation adéquate à nos collaborateurs et en cherchant à avoir un dialogue constructif avec nos clients :
 - 133 collaborateurs ont participé à une formation ESG de base « L'ABC de l'ESG Introduction aux concepts de base de la finance durable » ;
 - En coopération avec energieagence, notre Service « Facility Management & Logistics » a formé environ 130 conseillers aux PME et en prêts immobiliers sur les thèmes de la rénovation et de l'électromobilité afin d'acquérir un savoir-faire technique et d'améliorer leurs compétences de conseiller ;
 - Nous avons organisé deux webinaires sur le défi de la durabilité au cours desquels des PME ont fait part de leurs difficultés dans l'intégration de la durabilité au sein de leur entreprise;
 - 527 questionnaires ESG sur les prêts hypothécaires ont été remplis par nos clients (au cours du dernier trimestre de 2021);
 - Nous avons publié des conseils hebdomadaires sur la durabilité ESG par le biais des réseaux sociaux et des médias locaux.
- Afin de reconsidérer notre politique d'investissement et de prêt ainsi que d'améliorer notre relation avec nos clients, nous mettons en relation nos clients avec des partenaires pertinents.

Ainsi, nous nous sommes associés aux experts techniques suivants :

- energieagence, pour accélérer la transition grâce à la rénovation énergétique ;
- Fräie Lëtzebuerger Bauereverband (FLB), pour comprendre les défis et les opportunités rencontrés par les agriculteurs luxembourgeois ;

- des scientifiques de différents domaines. Le principal objectif de notre Conseil consultatif scientifique est de conseiller la Banque sur la gestion des risques environnementaux tout en tenant compte des exigences réglementaires.
- Nous développons des produits et des services durables pour nos clients.
 En 2021,
 - nous avons continué le développement de notre concept « Conseil Aides & Financement » afin d'accélérer la rénovation énergétique ;
 - nous avons commencé à développer des prêts liés à la durabilité récompensant les projets de rénovation écologique. Ces prêts seront lancés en 2022 et labellisés par notre partenaire etika,
 - nous avons lancé « Activmandate Green », un service de gestion de portefeuille axé sur les investissements qui contribuent aux objectifs de développement durable.
- Nous ciblons, mesurons et communiquons sur les impacts afin de limiter les flux financiers néfastes, de décarboner notre bilan et de favoriser l'innovation tout en soutenant notre économie.
 - Nous participons aux tests de résistance liés au climat et à l'environnement de la BCE ;
 - Nous calculons les émissions de GES « conformes au PCAF » des expositions ayant un impact sur le climat dans notre bilan et définissons des voies de transition ;
 - Nous participons au projet PACTA visant à mesurer l'alignement de notre portefeuille d'obligations d'entreprise dans le cadre de différents scénarios climatiques.



4.2 Notre politique climatique

4.2.1 Risques liés à la transition

Certains secteurs sont confrontés à de véritables défis lors de la transition vers une économie durable. Afin de gérer les risques liés à la transition, nous devons réduire progressivement l'empreinte carbone de nos investissements dans les secteurs ayant un impact sur le climat et nous devons augmenter la part des actifs alignés sur la taxonomie européenne. Par ailleurs, nous devons aider nos clients à évoluer vers une économie à faible émission de carbone, afin d'éviter les futurs risques financiers liés au climat tout en garantissant la résilience de leurs modèles d'affaires.

Nous devons élaborer un « plan de transition » vers la neutralité carbone :

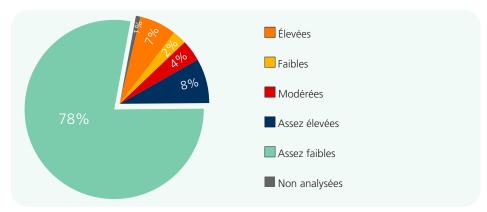
Les banques qui ont rejoint la Net-Zero Banking Alliance sont tenues de définir un plan de transition/d'action avec des objectifs sectoriels spécifiques pour réduire leur empreinte carbone. En outre, elles sont tenues de publier des preuves des mesures prises. Nous devrons suivre des voies scientifiques en fonction de nos meilleures connaissances économiques et technologiques disponibles. Cela permettra à l'économie réelle d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Identifier le risque lié à la transition au niveau du secteur ou des actifs

Afin de fournir une première évaluation du risque lié à la transition, nous avons cartographié les expositions de notre portefeuille d'investissement et de financement sur les secteurs ayant un impact sur le climat à l'aide d'une carte thermique sectorielle du risque lié à la transition qui a été développée par 41 banques internationales – sous la supervision de l'UNEP FI¹³. Cela donne une première indication de la pression financière que le risque lié à la transition peut exercer sur différents secteurs en fonction de leur sensibilité aux coûts des émissions directes (p.ex. le prix du carbone), aux coûts des émissions indirectes (p.ex. le prix de l'énergie) ou aux exigences en matière de dépenses d'investissement à faible émission de carbone.

Expositions par facteur de risque des « coûts des émissions directes ».

(secteurs ayant un impact sur le climat)





13 La publication de l'UNEP FI intitulée « Beyond the Horizon » donne un aperçu général de la segmentation des risques sectoriels liés à la transition.

14 RSPO = Roundtable on Sustainable Palm Oil (Table ronde sur l'huile de palme durable).

L'illustration ci-dessus montre comment les expositions de la Banque liées au climat sont potentiellement impactées par le facteur de risque des « coûts des émissions directes » :

Environ 15% des expositions de Spuerkeess dans les secteurs ayant un impact sur le climat peuvent être considérées comme fortement ou assez fortement impactées par le facteur de risque du « prix du carbone ». Les principaux secteurs concernés sont :

- le transport et le stockage ;
- la production ;
- la fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.

Quels sont nos principaux leviers pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ?

Nous voulons limiter les flux financiers vers les activités néfastes. Spuerkeess exclut les entreprises dont les revenus provenant des activités liées au charbon (p.ex. l'exploitation minière, l'électricité) sont supérieurs à 10% de l'ensemble de leurs revenus et celles dont les revenus provenant des combustibles fossiles non conventionnels sont supérieurs à 5%. Une politique d'exclusion est également appliquée aux producteurs d'huile de palme en fonction de leur pourcentage de revenus définis par la RSPO¹⁴, aux fabricants

d'armes controversées, mais aussi aux entreprises impliquées dans la déforestation.

- Nous décarbonons notre bilan et notre économie. Nous avons un impact continu sur nos expositions les plus importantes en matière de climat. Nous y parvenons en améliorant constamment les classes de performance énergétique moyennes de notre portefeuille de prêts immobiliers par la rénovation de biens immobiliers ou en alignant progressivement nos investissements sur l'Accord de Paris sur le climat.
- Innovation financière: Nous finançons des véhicules électriques, des parcs éoliens, des panneaux solaires.
- Nous investissons dans des projets d'énergie propre, qui sont conformes à la taxonomie de l'UE.

Nous suivons le Plan National intégré en matière d'Énergie et de Climat (PNEC) du Luxembourg pour 2021-2030. Le plan prévoit de « réorienter 20% de l'ensemble des flux financiers vers la finance verte d'ici 2025 et de devenir un centre financier mondialement reconnu pour les investissements dans l'efficacité énergétique, le secteur des énergies renouvelables et les solutions de mobilité alimentées à l'hydrogène ». Pour 2030, l'ambition du Luxembourg est de réduire ses émissions de 55%.

4.2.2 Risques physiques

Les inondations et les sécheresses vont s'aggraver à l'avenir et risquent de nuire à la substance et à la valeur de nos clients, investisseurs, débiteurs ainsi qu'à celles de nos propres actifs. Les risques physiques dus au changement climatique doivent être identifiés et leurs impacts financiers doivent être évalués selon différents scénarios climatiques. Nous avons commencé à collaborer avec le Luxembourg Institute for Science and Technology (LIST) pour développer des modèles climatiques à court/moyen terme ainsi qu'à long terme qui nous permettront d'estimer, selon différents scénarios, l'impact financier des inondations et des sécheresses sur le portefeuille de prêts de Spuerkeess.

4.3 Notre rôle au sein de la société : placer l'Humain au centre

Nous nous sommes concentrés sur cinq domaines afin d'atteindre notre objectif à long terme de contribuer à une économie durable.

4.3.1 Mettre l'accent sur l'Humain et la culture

Notre objectif est d'être un « Employer of choice » et de créer des emplois de qualité qui stimulent nos collaborateurs. Tous nos collaborateurs sont sous contrat à durée indéterminée, dont la majeure partie est couverte par les dispositions favorables du statut des employés de l'État. La majorité de nos collaborateurs sont embauchés dans le cadre du secteur public. En 2021, seuls 9 collaborateurs étaient employés dans le cadre du secteur privé.

Notre enquête annuelle de satisfaction des collaborateurs

767 collaborateurs (46%) ont participé à notre enquête annuelle de satisfaction des collaborateurs. D'après les résultats, notre indice d'engagement reste élevé. Le taux de satisfaction parmi les collaborateurs a augmenté, en 2021 nous avons obtenu des scores encore plus élevés que l'année précédente. Selon l'enquête :

- 87% de nos collaborateurs sont fiers de travailler pour Spuerkeess (+4% par rapport à 2020);
- 85% de nos collaborateurs pensent que Spuerkeess est un bon employeur (+4% par rapport à 2020);
- 75% de nos collaborateurs se sentent professionnellement épanouis (+3% par rapport à 2020);
- 90% de nos collaborateurs se voient encore travailler pour Spuerkeess dans les deux prochaines années (+3% par rapport à 2020).

Droits de l'homme

En 2021, nous avons participé à un groupe de travail sur les droits de l'homme organisé par la Chambre de commerce du Luxembourg, au sein duquel nous avons défini les meilleures pratiques et les lignes directrices. Notre principal objectif est de sensibiliser et d'engager nos parties prenantes à prendre progressivement en compte les droits de l'homme dans notre

chaîne d'approvisionnement. Ainsi, en collaboration avec six de nos fournisseurs, nous avons organisé une « Convention sur les pratiques responsables des entreprises ».

Santé de nos collaborateurs

Tous les trois ans, nous invitons nos collaborateurs à effectuer un bilan de leur santé physique et mentale sur base volontaire. Environ 650 collaborateurs (plus d'un tiers de notre personnel) ont effectué ce bilan de santé en 2021. Les résultats statistiques agrégés du bilan de santé seront disponibles à partir de 2022. Les résultats sont anonymes, de sorte qu'il est impossible de remonter jusqu'aux personnes concernées. Une fois que nous aurons analysé les résultats de l'étude, nous organiserons des conférences sur la santé au cours desquelles nous donnerons des conseils de santé à nos collaborateurs.

En 2021, environ un tiers de nos collaborateurs ont pu bénéficier du télétravail. Tout au long de l'année, nous avons fourni gratuitement à l'ensemble de nos collaborateurs des masques et des tests antigéniques rapides. Pour conclure, environ 300 collaborateurs (16%) ont reçu leur dose de rappel annuel du vaccin contre la grippe en automne 2021.

Leadership et talents futurs

adaptés aux défis de la vie réelle.

En 2020, nous avons mis en place un nouveau « cadre de compétences » dans le but de faire avancer nos programmes de leadership et de talents futurs. Puisque notre service des ressources humaines est désormais doté d'un nouvel outil digital, nous avons dû procéder à quelques adaptations en 2021. Nous avons ajouté des segments dans notre évaluation des collaborateurs afin de mieux discerner leurs qualités et leurs domaines d'expertise. Le principal objectif est d'attirer de nouveaux talents et de permettre à nos collaborateurs existants de se développer en permanence. Nous pensons que cette approche favorise l'épanouissement de nos collaborateurs et, par conséquent, augmente le bien-être global au travail. En ce qui concerne le développement du leadership, nous avons investi dans des solutions pour aider nos cadres à devenir plus résilients et à faire face aux différents défis de ces temps incertains. La gestion des collaborateurs exige un style de leadership flexible et les chefs d'équipe doivent s'adapter aux circonstances données. En 2021, nous avons organisé cinq sessions de formation au cours desquelles 80 responsables ont reçu des informations sur le rôle d'un leader, sur la gestion des changements ainsi que sur l'intelligence émotionnelle et collective. Afin de développer des programmes sur la gestion des équipes à distance et hybrides, notre équipe « HR & People Management » s'est associée à deux prestataires externes. L'un des deux ateliers était consacré au réseau d'agences et a touché 37 chefs et chefs adjoints de centres financiers. Ce cours interactif d'apprentissage en ligne a été complété par des séances de coaching en petits groupes dirigées par notre coach interne en leadership. Cet atelier ne s'est pas limité à la partie théorique et a permis la création de plans d'action

Le deuxième programme s'adressait aux responsables de nos services ainsi qu'à leurs adjoints. Nous avons produit des vidéos et les avons ajoutées aux séances de coaching en groupes complémentaires qui étaient dirigées par notre coach en leadership. Chaque webinaire a pu être consulté par environ 80 participants.

Pour conclure, neuf ateliers pratiques autour des référentiels de compétences ont été dispensés à des entités spécifiques, permettant aux participants d'établir leur propre profil de compétences.

Mise à niveau des compétences

Nous voulons encourager nos collaborateurs à progresser dans leur carrière et à développer leurs compétences grâce à une offre de formations diversifiée. En 2021, nos collaborateurs ont investi en moyenne 17,5 heures dans la mise à niveau de leurs compétences. En outre, 12 collaborateurs ont participé à un groupe de travail interne au sein duquel ils ont partagé leurs idées pour de nouveaux projets autour de la diversité et de l'inclusion. Ainsi, ils ont pu participer activement à notre processus de décision.

MindyourSelf@Stress

Le stress au travail peut se traduire par une mauvaise santé mentale et physique, ainsi qu'une insatisfaction et un échec professionnels. Notre objectif est d'accroître le bien-être sur le lieu de travail de nos collaborateurs et de réduire leur niveau de stress. Nous sommes conscients du fait qu'à l'ère de la communication digitale, il n'est pas facile de jongler entre vie professionnelle et vie privée. En 2021, nous avons donc lancé le projet MindyourSelf@Stress. Afin de prendre une décision éclairée, nous avons mené une étude quantitative en demandant à nos collaborateurs de donner un apercu de leur niveau de stress percu. 480 collaborateurs (26% de l'ensemble de notre personnel) ont participé à l'étude. Les résultats de l'étude ont montré que la majorité (90%) mène une vie sans stress, 9% se sentent cependant légèrement stressés, tandis que 1% de nos collaborateurs affirment travailler avec un niveau de stress élevé. Sur la base de ces informations, nous prévoyons de mettre en place d'autres ateliers à l'avenir pour aider nos collaborateurs à réduire leur niveau de stress, qu'il soit lié à leur vie professionnelle ou à leur vie privée. Tout au long de l'année, nous avons proposé divers ateliers, comme ceux de la série « Bien-être », dans le cadre de laquelle nos collaborateurs ont eu l'occasion d'accroître leurs connaissances générales en matière de bien-être au travail (p.ex. résistance au stress, stratégies intelligentes de travail à domicile). Au total, 188 collaborateurs de Spuerkeess ont participé à ces cours.

Diversité

Notre objectif à long terme est de combler l'écart entre les sexes. Nous pensons que cette sensibilisation renforcera la parité hommes-femmes au sein de notre banque. Ainsi, en automne 2021, nous avons réalisé une enquête et les résultats ont été présentés et discutés lors d'un webinaire interne. Après avoir signé la Charte de la Diversité de l'IMS en octobre 2020, nous sommes toujours très engagés à maintenir la diversité et l'inclusion au sein de notre banque. Nous voulons garantir des conditions de travail équitables et non discriminatoires et créer un environnement de travail sain et motivant pour nos collaborateurs.

Éducation financière

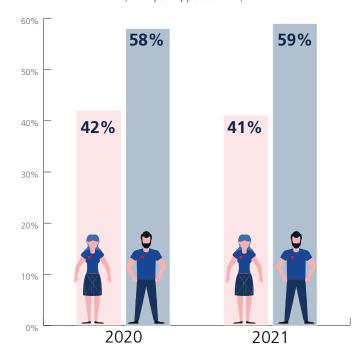
En partenariat avec l'Université du Luxembourg, nous avons lancé une série d'ateliers dans le but de former nos différentes parties prenantes sur des sujets financiers d'actualité. La première session a eu lieu en novembre 2021 et a attiré 50 participants. Les prochains ateliers auront lieu au cours du premier semestre 2022.

En 2021, nous avons réintroduit le concours « Apprendre la Bourse » (anciennement « Planspiel Börse ») pour dispenser un enseignement de manière ludique. Le but du jeu est de fournir des informations sur le marché boursier et d'apprendre aux participants comment investir leur argent. Au total, 250 collaborateurs et 464 clients ont participé à ce projet d'éducation financière.

En 2021, nous avons poursuivi notre partenariat avec la Zuumer Academy de l'ABBL, dans le cadre duquel nous proposons des cours d'éducation financière à des adultes issus de l'immigration. En outre, 10 collaborateurs de Spuerkeess ont pu partager leurs connaissances lors de la « Woch vun de Suen » (Semaine de l'argent). Spuerkeess a ainsi encadré des écoliers de 11 ans qui ont acquis des connaissances de base sur la façon de gérer leur argent, leur épargne et le coût de la vie.

Notre parité hommes-femmes

(2021 par rapport à 2020)



2021 : 59% d'hommes – 41% de femmes (nombre total de collaborateurs : 1.854)

2020 : 58% d'hommes - 42% de femmes (nombre total de collaborateurs : 1.859)

4.3.2 Investir dans nos communautés et les soutenir

Ces vingt dernières années, Spuerkeess s'est associée à l'organisation à but non lucratif etika pour développer des solutions de financement éthique. Les titulaires de comptes d'épargne éthiques renoncent à une partie du rendement financier de leurs investissements et favorisent ainsi la finance durable. En 2021, 36 entreprises et projets durables ont reçu un montant total de EUR 21.275.476.

Nous soutenons les artisans talentueux du Luxembourg et de la Grande Région par le biais de notre « Biennale des Métiers d'Art », qui a lieu tous les deux ans. L'année passée, en novembre 2021, celle-ci s'est tenue dans l'un de nos bâtiments historiques. La galerie a présenté une collection sans précédent de près de 300 chefs d'oeuvres artisanaux qui a attiré de nombreux visiteurs.

Pour conclure, en 2021, nous avons émis un total de 1.880 prêts étudiants (CEDIES) et avons dépensé un montant total de EUR 520.143,23 pour soutenir les enfants et les femmes en détresse, les étudiants, les sans-abri, les start-ups ainsi que divers projets de protection de l'environnement

4.3.3 Soutenir une économie durable

Une partie de notre plan stratégique quinquennal, Spuerkeess 2025, consiste à soutenir nos clients professionnels tout au long de leur cycle de vie. Le transfert d'entreprise est l'un des moments clés où les futurs propriétaires d'entreprise ont besoin d'un soutien financier. Sur le plan financier, un rachat est souvent difficile en raison du manque de fonds propres du successeur. Notre solution devrait améliorer le processus de transfert d'entreprise en prenant plus de risques et en proposant des solutions de financement innovantes. Outre un financement traditionnel (prêts seniors), nous serons en mesure de proposer des prêts juniors (prêts subordonnés) à partir de début 2022. Ce type de financement présente, entre autres, l'avantage de réduire le montant des remboursements réguliers. L'entreprise disposera donc d'une trésorerie suffisante pour développer son activité et évoluer avec plus de stabilité. Nous offrons cette possibilité aux PME, à condition qu'elles soient basées au Luxembourg, qu'elles aient un historique de rentabilité positif et qu'elles soient en accord avec notre politique ESG.

Notre priorité est d'accompagner nos clients dans leurs projets d'efficacité énergétique et de les sensibiliser aux aides et subventions disponibles. En 2021, nous avons fourni, dans le cadre de notre service « Conseil Aides & Financement », environ 1.300 conseils en matière d'amélioration résidentielle à nos clients, principalement des particuliers. En 2019, nous avons lancé, avec la société de gestion du Groupe, BCEE-AM, la *Sicav LUX-BOND GREEN* (alignée sur l'article 9 du règlement SFDR) et nous proposons depuis 2020 la *Sicav LUX-EQUITY GREEN* (alignée sur l'article 8 du règlement SFDR), un organisme de placement collectif qui investit dans des projets visant à améliorer leur empreinte environnementale, tout en respectant des critères sociaux. Fin 2021, nous avons ajouté le tout nouveau produit *Activmandate Green* à notre gamme de produits durables, offrant à nos clients un service de gestion de portefeuille conforme aux exigences de l'article 9 du règlement SFDR.



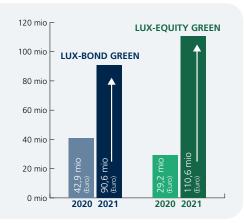
Actif net au 31/12/2021 : EUR 14,8 mio

LUX-BOND GREEN

Actif net au 31/12/2021 : EUR 90,6 mio

LUX-EQUITY GREEN

Actif net au 31/12/2021 : EUR 110.6 mio



Comme nous l'avons vu précédemment, la digitalisation a renforcé notre compétitivité, notamment face aux nouveaux venus du monde des FinTech (et en partenariat avec eux).

En soutenant nos clients professionnels dans leurs projets d'innovation, nous contribuons à la digitalisation du Luxembourg. En collaboration avec le *Fonds européen d'investissement*, nous soutenons activement nos clients PME (petites et moyennes entreprises). Depuis 2019, nous avons financé plus ou moins EUR 15 mio de projets de digitalisation et d'innovation.

Avec notre partenaire *nyuko*, nous avons pour objectif de soutenir les entrepreneurs qui créent leur entreprise au Luxembourg. Les services de *nyuko* sont gratuits et s'adressent aux entrepreneurs locaux qui démarrent leur activité. En 2021, 410 entrepreneurs ont participé à l'un des quatre programmes d'accompagnement de *nyuko* basés sur les étapes essentielles de remise en question, de structuration, de validation et/ou de lancement de leur idée d'entreprise. Compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt et de la tendance à la hausse des marchés financiers, nous souhaitons que nos clients développent leurs capacités de prise de décision à l'égard de leurs options d'investissement. Comme nos clients ont la possibilité d'investir par le biais de S-Invest et de S-Net, l'éducation financière joue un rôle important dans la transmission des connaissances. Nous souhaitons que nos clients diversifient leurs produits d'épargne à long terme, c'est pourquoi nous faisons actuellement la promotion active de notre robo-advisor « Speedinvest » exclusivement disponible sur S-Net.

Pour conclure, en 2021, *Global Finance* nous a décerné le prix de la finance durable « Financial Leader in Sustaining Communities in Western Europe 2021 ».

GRI 102-12, GRI 102-41, FS14 23

₽5. À propos de ce rapport

Périmètre du rapport

Une fois par an, Spuerkeess publie un rapport sur sa performance extra-financière. Ce rapport présente un aperçu des principaux sujets de développement durable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, aligné avec le rapport de gestion de Spuerkeess. Le précédent rapport portait sur l'exercice 2020 et a été publié en avril 2021. La prochaine publication paraîtra en avril 2023 et portera sur les données de l'année 2022. Ce cinquième rapport répond à l'application de la loi du 23 juillet 2016 transposant en droit national la Directive européenne 2014/95/UE concernant la publication d'informations non financières

En avril 2021, la Commission européenne a adopté la proposition de Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) qui remplacera la Directive concernant la publication d'informations non financières en 2023. L'objectif est de renforcer la transparence et d'améliorer la qualité des données ESG, en fournissant aux entreprises et aux investisseurs des informations comparables et fiables sur la durabilité

Le rapport couvre l'ensemble des activités, sans exclusion, de l'entité juridique et principale du Groupe, la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg. Notre siège social est situé au 1, Place de Metz L-1930 Luxembourg.

Informations relatives aux engagements et normes que nous suivons

En tant que signataire des PRB de l'UNEP FI depuis octobre 2019, nous rendons compte de la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable via le « Reporting and Self-Assessment Template » que nous soumettons pour la deuxième fois en avril 2022 et dans lequel nous faisons référence aux paragraphes du présent rapport en relation avec les 6 principes suivants :

- 1. Alignement de la stratégie de la Banque sur les ODD, sur les objectifs fixés à l'Accord de Paris sur le climat ainsi que sur les initiatives nationales en la matière ;
- évaluation des principaux impacts ESG des activités de Spuerkeess et définition d'objectifs pour augmenter les impacts positifs et réduire les impacts négatifs;
- 3. sensibilisation et orientation des clients vers un comportement durable et ainsi créer une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures ;

- 4. échange avec nos parties prenantes afin de définir et d'atteindre nos objectifs ;
- 5. développement et promotion d'une culture favorisant l'implémentation des PRB au sein de Spuerkeess ;
- 6. communication transparente et honnête.

Aligné sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) depuis 2018, ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI (option de conformité essentielle). En ce qui concerne le service GRI Content Index, les équipes GRI ont confirmé que l'index du contenu GRI est clairement présenté et que les références, pour toutes les informations fournies, sont conformes aux sections appropriées dans le corps du rapport. Les principes de reporting des normes GRI pour définir le contenu du rapport ont été appliqués : inclusion des parties prenantes, contexte de la durabilité, matérialité, exhaustivité.

Rapport d'audit

Un audit externe a été réalisé par Forethix SA, un auditeur indépendant, pour la première fois dans le cadre de ce rapport compte tenu de notre statut de signataire des Principes pour une banque responsable.

Modifications significatives

Aucune modification significative n'a été apportée par rapport aux périodes de reporting précédentes. La revue de notre matrice de matérialité en 2020 reflète une mise à jour de la liste des enjeux pertinents, issus de notre analyse d'impact et des attentes de nos parties prenantes, et leurs périmètres.

Publication et informations complémentaires

Le rapport est publié sur le site Internet de la Banque : www.spuerkeess.lu

Pour toutes informations, veuillez vous adresser au Comité de Développement Durable par e-mail : sustainability@spuerkeess.lu





6.1 Annexe I : Analyse de matérialité

Note méthodologique sur l'analyse de matérialité

Afin d'identifier et de prioriser les thématiques de durabilité prioritaires, un axe essentiel de notre engagement avec nos parties prenantes est la réalisation d'une analyse de matérialité basée sur notre programme de dialogue et d'engagement de nos parties prenantes internes et externes. Notre dernier exercice d'analyse de matérialité datant de 2017 a été entièrement mis à jour en 2020. Cette analyse nous permet d'identifier les thématiques économiques, environnementales, sociales et sociétales qui façonnent nos activités et de suivre leur évolution dans le temps. Ces thématiques reflètent les impacts de nos activités sur notre communauté, notre territoire et l'environnement.

Les thématiques prioritaires qui ressortent de cette analyse intègrent les enjeux ESG prioritaires conformément à notre stratégie de Banque Responsable. Chacune de ces thématiques fait l'objet d'un plan d'action et d'un suivi par des indicateurs de performance extra-financiers.

Les étapes suivies pour l'analyse de matérialité sont les suivantes :

1. Identification des thématiques pertinentes

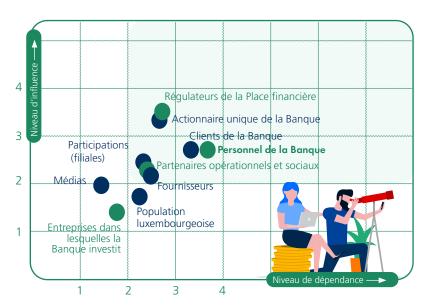
Cette identification a été réalisée à partir :

- des normes de développement durable (GRI « Standards », GRI « Sector Disclosure for Financial Services »); et
- d'une analyse comparative des rapports d'autres acteurs (permettant de contrôler l'exhaustivité des thématiques).

L'objectif de cette étape était d'établir une liste de thématiques adaptées au langage et aux activités de la Banque. 19 thématiques couvrant les volets économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux ont été identifiées et priorisées.

2. Cartographie et cotation des parties prenantes

Cette cotation des parties prenantes a été réalisée par le Comité RSE sur la base d'une analyse de chaque catégorie de parties prenantes en fonction du niveau de dépendance et de l'influence (« La partie prenante peut-elle influencer les décisions, les actions et les performances de la Banque ? ») vis-à-vis de Spuerkeess.



À partir de cette cotation, une matrice reliant les critères d'influence et de dépendance nous permet de déterminer les méthodes de dialogue les plus adéquates pour chaque catégorie de parties prenantes.

Nous avons retenu les 4 parties prenantes suivantes comme prioritaires pour notre programme d'engagement 2020. Notre objectif étant d'élargir graduellement le périmètre des parties prenantes pour les prochains exercices :

- l'actionnaire unique de la Banque (représenté par le Conseil d'administration de la Banque) ;
- le personnel de la Banque (représenté par les Délégués RSE) ;
- les clients de la Banque ; et
- les fournisseurs.

À partir de cette cotation, un plan d'engagement pour chaque catégorie de parties prenantes a été dressé où nous distinguons 4 niveaux d'engagement : surveiller, informer, consulter et impliquer. Cette approche s'est basée sur les principes et normes **AA1000SES** (Stakeholder Engagement Standard).

Tandis que la consultation réalisée en 2017 s'est limitée aux attentes de nos parties prenantes internes (le Conseil d'administration, le Comité de direction, les Délégués RSE représentant le personnel de la Banque, et le Comité RSE), la consultation réalisée en 2020 nous a permis d'engager deux catégories de parties prenantes supplémentaires, à savoir les clients de la Banque (sélectionnés sur la base d'un échantillon aléatoire) et les fournisseurs (sélectionnés en fonction du pourcentage des dépenses annuelles, de la durée de leur relation avec Spuerkeess et de leur présence locale).

3. Engagement des parties prenantes

Afin de mieux comprendre la situation, nous avons invité nos principales parties prenantes à participer à un sondage en ligne.

Les participents ont pu exprimer leur opinion quant au niveau d'importance que Spuerkeess devrait accorder à chaque thématique économique, environnementale et sociale identifiée. L'évaluation se base sur une échelle allant de « 1. Pas important » à « 4. Très important ».

En complément, le Comité RSE a évalué le niveau de maîtrise de chacune des thématiques identifiées. 1.434 parties prenantes ont été consultées lors de cet exercice : 4 membres du Comité de direction, 8 membres du Conseil d'administration, 8 membres du Comité RSE, 51 Délégués RSE, 10 fournisseurs et 1.353 clients.

4. Résultat de l'analyse de matérialité

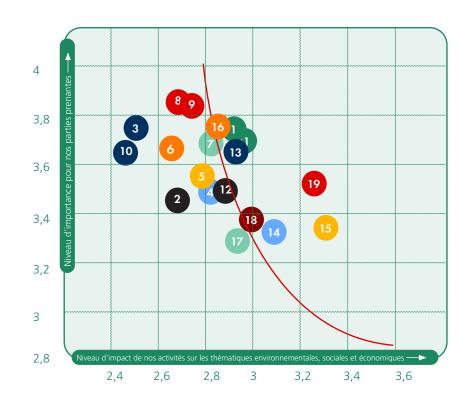
Les résultats des parties prenantes internes et externes ont été consolidés de la manière suivante :

- l'axe X représente le niveau d'impact de nos activités sur les thématiques environnementales, sociales et économiques. Ce niveau d'impact a été pondéré par le niveau de maîtrise évalué par les parties prenantes internes ;
- l'axe Y représente l'importance de ces thématiques pour nos parties prenantes ;
- le seuil de matérialité a été défini aux points 2,80 sur l'axe X et l'axe Y ; et
- aucun coefficient multiplicateur n'a été concédé afin de garantir le même poids à chaque répondant.

Thématiques

- Garantir la rentabilité de la Banque à long terme
- Partager notre expertise/ nos connaissances avec les citoyens
- Choisir des fournisseurs locaux et responsables
- Choisir des matériaux durables et réutilisables
- Réduire la consommation d'énergie et les émissions
- Réduire la consommation d'eau
- Gérer de manière efficace les déchets
- Mesures pour garantir le bien-être
- 9 Importance attribuée à la santé des collaborateurs
- Mesures pour garantir la sécurité au travail

- Formations et développement professionnel
- Égalité des chances à l'embauche et lors des évolutions de carrière
- Adopter un comportement éthique vis-à-vis des collaborateurs, des clients, des partenaires et des fournisseurs
- Développer des produits/services ayant pour objectif l'inclusion sociale
- Développer des produits/services ayant pour objectif la transition écologique
- Protection des intérêts du client et de ses données personnelles
- Transparence sur les activités, les produits et les services
- Développer le dialogue avec les clients, les fournisseurs, les partenaires, etc.
- Agir pour la transition écologique et accompagner nos clients dans cette démarche



26 GRI 102-43, GRI 102-44

Les thématiques au-dessus du seuil de matérialité sont considérées comme étant prioritaires pour Spuerkeess :

- 1 Garantir la rentabilité durable de la Banque à long terme ;
- 11 Formations et développement professionnel ;
- 13 Adopter un comportement éthique vis-à-vis des collaborateurs, des clients, des partenaires et des fournisseurs;
- 14 Développer des produits/services ayant pour objectif l'inclusion sociale ;
- 15 Développer des produits/services ayant pour objectif la transition écologique ;
- 16 Protection des intérêts du client et de ses données personnelles ;
- 18 Développer le dialogue avec les clients, les fournisseurs, les partenaires, etc.; et
- 19 Agir pour la transition écologique et accompagner nos clients dans cette démarche.

Ces sujets font partie de notre ambition à long terme en tant que sujets ayant un impact et/ou une contribution majeur(e) aux Accords de Paris et aux Objectifs de Développement Durable.

Les thématiques qui constituent nos priorités stratégiques de Développement Durable se voient attribuer des objectifs quantitatifs et qualitatifs précis.

5. Prochaines étapes

L'ensemble des thématiques prioritaires font l'objet d'un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs présentés dans le présent rapport et dont les résultats seront communiqués lors du prochain cycle de reporting. Spuerkeess vise également à renforcer son programme de dialogue avec ses parties prenantes externes à travers leur implication dans l'analyse des enjeux et en matière de développement durable. Pour ce faire, la Banque s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue basée sur un programme d'engagement des parties prenantes, progressif et inclusif. Ce programme d'engagement des parties prenantes est conduit périodiquement afin d'impliquer continuellement de nouvelles parties prenantes à notre analyse de matérialité.

Pour de plus amples informations sur la réalisation de nos objectifs fixés en 2021, veuillez vous reporter à l'Annexe III.



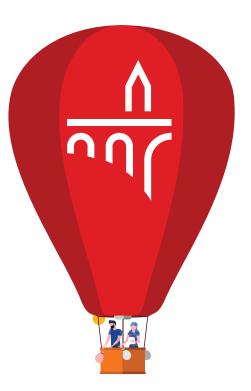
6.2 Annexe II : Index des Principes pour une banque responsable

En octobre 2019, Spuerkeess a signé les Principes pour une banque responsable (ci-après les « Principes ») de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI). La mise en œuvre des Principes fait partie de notre stratégie globale et de nos engagements en matière de durabilité (voir les détails à la page 24 de notre Rapport de développement durable 2021).

La signature des « Principes » implique d'aligner progressivement la stratégie et la gestion de la Banque sur les Objectifs de Développement Durable et l'Accord de Paris, de fixer des objectifs et de rendre compte chaque année des progrès accomplis pour s'y conformer.

Le tableau ci-dessous présente les exigences en matière de reporting et d'auto-évaluation pour les signataires des « Principes ».

C'est là que nous donnons notre réponse et notre auto-évaluation par rapport aux « Principes » et que nous indiquons les références et les liens vers les passages où les informations et la documentation requises peuvent être trouvées, à la fois dans le cadre de nos rapports existants et dans le domaine public.



Déclaration d'assurance limitée de l'organe indépendant





INDEPENDENT PRACTITIONER'S LIMITED ASSURANCE STATEMENT

on selected responses within Spuerkeess's Principles for Responsible Banking Self-Assessment

Forethix ("the Independent Practitioner") have been engaged by the Management of Spuerkeess to perform a limited assurance engagement on the Self-Assessment of the Principles for Responsible Banking for the reporting period from January, 1st 2021 to December, 31st 2021, disclosed in the Sustainable Development Report 2021. With regard to the Spuerkeess' Self-Assessment of its commitments as a signatory of the Principles for Responsible Banking (PRB), the assurance engagement has covered the following areas for the period 2021, including the responses to the questions subjected to assurance defined by UNEP Finance Initiative (UNEP Finance Initiative's PRB Reporting and Self-Assessment Template questions"): [2.1] Impact Analysis, [2.2] Target Setting, [2.3] Plans for Target Implementation and Monitoring, [2.4] Progress of Implementation Targets, [5.3] Governance Structure for Implementation of the Principles, [6.1] Progress of Implementing the Principles for Responsible Banking.

Company's responsibility

Spuerkeess is responsible for preparing the Sustainability information in accordance with the reporting criteria as set out in the Sustainable Development Report 2021, the Global Reporting Initiative Standards (2016), the Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry (2020) of the Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) and the Principles for Responsible Banking from United Nations Environment Programme Finance Initiative (UNEP Fi). This responsibility also includes the internal control which is deemed necessary to establish a sustainability report that does not contain material misstatement, whether due to fraud or error.

Practitioner's responsibility

Our responsibility is to express a limited assurance conclusion on the answers provided in the Principles for Responsible Banking Self-Assessment and in alignment with the A41000 Accountability Principles (2018): Materiality, Inclusivity, Responsiveness and Impact. We conducted our limited assurance engagement in accordance with the International standard: A41000 Assurance Standard V3.

Practitioner's independence & quality control

We are an AA1000 Assurance Provider firm, specialized in responsibility. We have implemented a Code of Practices aligned with AA1000AS V3 to maintain high ethical standards in the assurance missions. We are particularly careful to avoid any conflict of interest. All members of the assurance team are independent from their client including any ongoing or potential relationships (including financial, report preparation, governance, and ownership positions) that could be

perceived to affect the assurance provider's ability to provide an independent and impartial statement.

Methodology

Our assurance engagement was planned and performed during the time period from March to April 2022. Our work consisted of, amongst others, the following procedures:

- Interviewing a representative of management and employees responsible for sustainability reporting practices to understand the mechanisms and processes, and governance structure for preparing, presenting, monitoring and controlling disclosure of the Assured PRB Self-Assessment Responses
- Reviewing the relevant processes and systems with regard to the documentary evidences provided by Spuerkeess: methodological note and results of the impact assessments, internal policies, governance practices, ESG risk management approach, etc.
- Testing the accuracy and completeness of the information from original documents between the Principles for Responsible Banking Self-Assessment and the Sustainability report from Spuerkeess.
- Considering the disclosure and presentation of sustainability information.

Limited Assurance Conclusion

Based on the limited assurance procedures we have performed and the evidence we have obtained, nothing has come to our attention that causes us to believe that Spuerkeess' information, from the responses of the self-assessment of the Principles for Responsible Banking, for the reporting period ended 31 December 2021 is not prepared, in all material respects, in accordance with the reporting standard. The inherent limitations to the accuracy and completeness of the Principles for Responsible Banking Self-Assessment information and data should be taken into consideration. Our assurance report has been prepared in accordance with the terms of our engagement. We do not accept, or assume responsibility to anyone else, except to Spuerkeess for our work, for this report, or for the conclusions that we have reached.

Recommendations

We encourage Spuerkeess to pursue its sustainability initiatives and we recommend the following developments :

- Reinforce the materiality analysis to integrate the insideout/outside-in approach based on international standards;
- Specify an action plan to define a decarbonization trajectory;
- Expand the finance literacy objectives and initiatives to increase awareness and knowledge from children and students in the community.

Luxembourg, April 22nd, 2022 Stéphanie DELTENRE

Foréthix Embedding Sustainability

18 Bld Pierre Dupong I L-1430 Luxembourg RC\$ 181180 I TVA Ltd 27628630



Forethix S.ar | 1 î B boulevard Pierre Dupong î | 1430 Luxembourg | Operational Center | 77-79. Parc d'activités de Capellen î L-8308 Capeller

www.forethix.com | Téléphone +352 285 585-1 | contact@forethix.com

Principe 1 Alignement

Nous alignerons notre stratégie commerciale afin de contribuer aux objectifs de la société. Ainsi, nous nous alignons sur les Objectifs de Développement Durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

1.1 Description du modèle d'affaires

Spuerkeess est une banque universelle opérant au Luxembourg. Nous offrons une gamme complète de produits et services bancaires et financiers. Spuerkeess s'adresse à toutes les catégories de clients (particuliers, professionnels, institutionnels, etc.) dans tous les secteurs, et a pour objectif de satisfaire leurs besoins en matière de gestion quotidienne, de financement, d'épargne et d'investissement, de moyens de paiement, et d'autres.

L'activité principale de la Banque consiste à collecter des dépôts et à accorder des prêts et crédits à l'économie du pays.

La politique d'octroi de prêts et de crédits appliquée par Spuerkeess suit le principe du « prêt socialement responsable ». Nous protégeons nos clients du surendettement en procédant à une évaluation prudente de leurs capacités de remboursement. En outre, Spuerkeess a financé l'achat de 993 premiers logements (page 4) ainsi qu'un montant total de EUR 195 mio de financement social couvrant l'éducation, les logements sociaux et les maisons de retraite (page 15).

Début 2021, le Conseil d'administration de Spuerkeess a approuvé la stratégie d'entreprise 2025 de la Banque. Celle-ci intègre la durabilité comme un pilier transversal couvrant l'ensemble de nos activités bancaires et non bancaires. Notre politique en matière de durabilité est basée sur l'ambition de Spuerkeess de devenir un Facilitateur de la transition (et de favoriser une économie durable). Outre les « Principes », nous suivons des cadres européens et internationaux, tels que la Global Reporting Initiative (appliquée depuis 2018), la norme AA1000SES, les normes du SASB et la méthodologie de la norme ISO 26000 et du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) (depuis 2021) pour calculer les émissions de GES financées sur les expositions en date du 31/12/2021, couvrant 72% des actifs ayant un impact sur le climat dans notre bilan (page 17).

Nous alignons progressivement notre stratégie commerciale pour qu'elle soit cohérente avec et contribue aux besoins des individus et objectifs de la société, tels qu'exprimés dans les Objectifs de Développement Durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

Les priorités que nous avions fixées à la suite de l'analyse de matérialité que nous avons effectuée fin 2020, soutiennent 11 des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et répondent à nos préoccupations les plus importantes. Les réalisations de 2021, qui répondent à nos préoccupations les plus importantes, sont présentées au chapitre « 3.1. Nos réalisations en matière d'ESG » aux pages 12 et 13. 69% des objectifs que nous avions fixés ont été atteints en 2021 (voir Annexe III), tandis que les 31% restants seront atteints courant 2022. Les perspectives pour 2022 (à la page 14) montrent les principaux domaines de développement prévus par Spuerkeess en 2022.

Spuerkeess a entamé son processus d'alignement avec l'Accord de Paris sur le climat, intègre les priorités du Pacte vert pour l'Europe et met en œuvre les éléments du Plan d'action européen pour une finance durable et soutient les initiatives nationales en matière de durabilité (« PNEC » – Plan national intégré en matière d'énergie et de climat du Luxembourg, Feuille de route nationale pour la finance durable et l'Initiative luxembourgeoise pour la finance durable). Le changement climatique étant considéré comme ayant un impact important, nous avons rejoint la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) en fin d'année 2021, lors de la 26º Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) à Glasgow. Ceci afin de nous engager en faveur d'une économie neutre en carbone en fixant des objectifs et en élaborant un plan de transition visant à décarboner nos expositions sectorielles ayant le plus d'impact sur le climat dans notre bilan.

Nous avons également participé au projet coordonné du PACTA au Luxembourg organisé par le Ministère des Finances luxembourgeois et la « 2 Degrees Investing Initiative » (2dii) afin de définir l'écart d'alignement pour les obligations d'entreprise détenues par Spuerkeess dans les secteurs les plus sensibles au climat (énergie, combustibles fossiles, automobile, ciment, acier, aviation et transport maritime) (page 18). La politique de financement vert de Spuerkeess montre une augmentation continue, atteignant EUR 1.089 mio de nouveaux financements en 2021 (+13% par rapport à 2020), provenant principalement de prêts hypothécaires résidentiels (classes de performance énergétique A et B), mais aussi de l'électromobilité et des énergies renouvelables (3.3 Le financement vert et social : notre priorité – page 15).

Voir le chapitre 2.2 Notre objectif (page 6) de notre Rapport de développement durable 2021

Voir les chapitres

2.3. Notre ambition (page 6),3.1 Nos réalisations en matière

d'ESG – Spuerkeess en quelques chiffres : Réalisations en 2021

(pages 12-13),

3.2 Perspectives pour 2022 : nos principaux objectifs

(page 14), 3.4.3 Participation au projet PACTA: accent sur les obligations d'entreprises cotées (page 18)

1.2 Alignement de la stratégie commerciale

Principe 2

Impact et définition d'objectifs

Sur la base du bilan de la Banque au 31 décembre 2020, nous avons identifié les domaines ayant les impacts les plus importants (industries, technologies, secteurs).

2.1 Analyse d'impact

L'analyse d'impact que nous avons réalisée fin 2020 couvrait 53% de l'encours des actifs. La partie non couverte des actifs était constituée principalement d'expositions à des institutions financières.

Les 53% de l'encours des actifs sont constitués d'expositions au secteur de la construction (64%), aux principaux secteurs du Corporate (19%) et au secteur public (secteur des Sovereigns, 17%).

Nous n'avons pas encore étendu l'analyse d'impact aux expositions aux institutions financières. Cela sera fait ultérieurement, lorsque des données bancaires ESG plus granulaires seront disponibles et que les institutions financières se conformeront à la CSRD et à la TCFD.

La conclusion de l'analyse d'impact nous a convaincus de nous concentrer sur les deux domaines suivants :

- (i) la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement grâce à la transition énergétique et la digitalisation ; et
- (ii) l'inclusion sociale par l'éducation financière et la sensibilisation au développement durable.

Le changement climatique ayant été identifié comme étant l'un des domaines dans lesquels les impacts sont les plus importants, sur base de la méthodologie d'analyse d'impact du portefeuille fournie par l'UNEP FI, nous nous sommes concentrés en 2021 sur les secteurs ayant un impact sur le climat qui représentent 46% de l'ensemble des actifs de Spuerkeess au 31 décembre 2021. Nous avons ensuite effectué les exercices d'évaluation d'impact suivants sur les secteurs ayant un impact sur le climat.

- Une segmentation des risques liés à la transition sur les expositions de Spuerkeess basée sur l'étude de l'UNEP FI publiée sous le nom de « Beyond the Horizon ».
- Un calcul des émissions de GES financées couvrant 72% des expositions des secteurs ayant un impact sur le climat en appliquant la méthodologie du PCAF sur les obligations et actions d'entreprises et sur les prêts hypothécaires résidentiels nationaux.
- Une analyse de l'écart d'alignement avec l'outil PACTA sur notre portefeuille d'obligations d'entreprise pour les secteurs les plus sensibles (énergie, combustibles fossiles, automobile, ciment, acier, aviation et transport maritime).

En tant que membre de la NZBA, nous nous concentrerons, en 2022, sur la définition d'objectifs intermédiaires afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour ce faire, nous allons d'abord étendre la couverture des émissions de GES financées et calculées, conformément à la méthodologie du PCAF, aux prêts aux entreprises et aux PME. Nous devons également commencer à dialoguer avec les entreprises sensibles au climat parmi nos clients et nos participations stratégiques pour définir des voies de transition vers la neutralité carbone.

Le principe de double matérialité étant le pilier de l'ESG, nous avons lancé fin 2021 un projet de « matrice sectorielle de double matérialité » qui comprend non seulement l'identification des impacts sectoriels importants, mais aussi des risques de durabilité tels que les « risques liés à la transition ». Nous développons cette matrice à partir de différents cadres tels que ceux du SASB, de MSCI, et de l'analyse d'impact du portefeuille de l'UNEP FI. La matrice servira d'outil d'évaluation de l'impact et des risques ESG sectoriels pour les conseillers en prêts et en investissements, afin d'aider le client à améliorer son impact et à atténuer ses risques en matière de durabilité, tout en saisissant des opportunités pour le client et la Banque.

Voir le chapitre Note méthodologique d'analyse d'impact de notre rapport sur le développement durable 2020 (pages 54-57)

Voir les chapitres 3.4.2 Empreinte carbone provenant de nos activités bancaires (page 17),

- 4.2.1 Risques liés à la transition (page 20),
- 6.4 Annexe IV : Méthodologie appliquée pour le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre financées et de notre empreinte carbone (page 40),
- 3.4.3 Participation au projet PACTA: accent sur les obligations d'entreprises cotées (page 18),
- 4.1 Nous souhaitons être un Facilitateur de la transition (page 19)

de notre Rapport de développement durable 2021

CONCLUSION 2.1

Nous avons concentré nos efforts en 2021 pour approfondir l'analyse des secteurs ayant un impact sur le climat en utilisant différents outils tels que PCAF, PACTA et la carte thermique du risque lié à la transition de l'UNEP FI (voir le document publié par l'UNEP FI « Beyond the Horizon »). Sur la base de la référence relative aux GES que nous avons créée, nous commencerons à fixer des objectifs intermédiaires en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Fin 2021, nous avons décidé de créer une matrice de double matérialité sectorielle (incluant les impacts positifs et négatifs ainsi que les risques de durabilité) avec l'ambition de créer une documentation expliquant le raisonnement la justifiant, qui sera très utile pour les conseillers en prêts et en investissements.

FVIO	ences
LAIG	CIICCO

Réponse et auto-évaluation de la Banque

Référence du rapport

Principe 2

Impact et définition d'objectifs

2.2 Définition d'objectifs

Pour le Rapport de développement durable 2021, nous avons défini des objectifs qualitatifs et quantitatifs qui couvrent les domaines suivants :

- Atténuation du changement climatique : définition d'objectifs intermédiaires de décarbonation (-50% en 2030) pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (voir le chapitre 1. Mot du Comité de direction, page 4) ;
- Diversité : améliorer la parité F/H dans les départements qui manquent de diversité et garantir une proportion d'au moins 20% de femmes au Conseil de direction et de 40% au Conseil d'administration ;
- Éducation financière : sensibiliser et éduquer les enfants et les étudiants ; et
- Échanges avec nos clients et nos partenaires.

Les objectifs que nous avons fixés l'année dernière concernant spécifiquement « la lutte contre le changement climatique/les actions d'atténuation » étaient principalement axés sur les expositions au secteur de la construction.

- le nombre de conseils donnés par nos Conseillers Logement faisant référence à des subventions gouvernementales et privées afin de stimuler les projets de rénovation. Inférieur à l'objectif : 1.300, contre un objectif de 2.300
- le nombre de questionnaires ESG remplis dans le cadre d'une demande de financement pour des biens immobiliers résidentiels ou professionnels (527 questionnaires ESG ont été remplis au total, clients particuliers (480) et clients professionnels (47))
- le pourcentage d'expositions aux classes de performance énergétique A et B dans notre portefeuille de prêts immobiliers résidentiels. Objectif dépassé : +6,8%, contre un objectif de +3%
- le nombre de prêts et de leasings de voitures électriques. Objectif dépassé : 743, contre un objectif de 250

Voir les chapitres

3.2 Perspectives pour 2022 : nos principaux objectifs (page 14)

6.3 Annexe III : Vue d'ensemble de la réalisation des objectifs fixés dans notre rapport extrafinancier 2020 à travers 4 piliers, (pages 38-39) de notre Rapport de développement durable 2021.

CONCLUSION 2.2

Nous avons atteint environ 70% des objectifs que nous nous étions fixés en 2021. Pour 2022, nous nous concentrerons principalement sur la définition d'objectifs pour les expositions ayant un impact sur le climat en termes d'intensité carbone. En ce qui concerne l'éducation financière, nous avons eu recours à différents moyens en 2021, tels que les webinaires, le blog, le site Internet, les journaux, etc. et nous continuerons en 2022 pour améliorer l'éducation financière des clients.

Exigences

Réponse et auto-évaluation de la Banque

Référence du rapport

Principe 2

2 3 Plans pour la Collecte de données

2.3 Plans pour la mise en œuvre et le suivi des obiectifs

Impact et définition d'objectifs

Nous recueillons des données pertinentes de différentes manières

- Via les fournisseurs de données ESG pour les obligations, les actions et les fonds ;
- Via le questionnaire ESG pour les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux ; et
- En appliquant la méthodologie du PCAF pour résoudre les problèmes de disponibilité et de qualité des données pour le calcul des émissions de GES.

Mesure et suivi

- Nous dialoguerons avec les clients et les parties prenantes pour améliorer leur transition tout en recueillant des données ESG pertinentes au niveau des parties prenantes.

À ce jour, nous mesurons les émissions de GES financées pour 72% des expositions ayant un impact sur le climat. Nous appliquerons bientôt le calcul des GES sur les prêts aux entreprises et aux PME, conformément à la méthodologie du PCAF, afin de couvrir la totalité des expositions ayant un impact sur le climat.

L'accent est alors mis sur la définition d'objectifs intermédiaires en matière d'émissions absolues de GES et/ou d'intensités carbone sectorielles spécifiques, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Nous surveillons et réduisons le risque des expositions à des secteurs dangereux pour l'environnement ou sensibles au risque lié à la transition, tels que les combustibles fossiles non conventionnels ou l'énergie au charbon, en appliquant une politique d'exclusion (voir page 20). Nous surveillons également sur une base trimestrielle l'écart d'alignement avec l'Accord de Paris sur les secteurs les plus sensibles (voir page 18) dans notre portefeuille obligataire. Cette analyse de l'écart doit être étendue à d'autres classes d'actifs au cours de l'année 2022.

Les objectifs (p.ex. les émissions de GES, l'intensité carbone) seront progressivement déployés à l'ensemble de la Banque et des lignes d'activité (pour ensuite concerner l'ensemble des portefeuilles ainsi que les expositions sectorielles).

Outre ces objectifs, d'autres indicateurs liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance seront introduits et seront alignés ou complétés par des indicateurs clés de performance élaborés à partir des différents règlements découlant du Plan de l'UE pour une finance durable, notamment le règlement SFDR, la Taxonomie européenne ou le Green Asset Ratio, ainsi que du cadre de la TCFD. Le suivi de ces objectifs est un point crucial pour les plus hauts organes de décision, sur la base des rapports qui seront créés sous la supervision du Comité de Développement Durable et du Sustainability Office de Spuerkeess.

Voir les chapitres

- 4.2.1 Risques liés à la transition (page 20),
- 3.4.3 Participation au projet PACTA: accent sur les obligations d'entreprises cotées (page 18),
- 3.4.2 Empreinte carbone provenant de nos activités bancaires (page 17-18),

de notre Rapport de développement durable de 2021.

CONCLUSION 2.3

Nous recueillons des données ESG pertinentes par l'intermédiaire des fournisseurs de données ou en dialoguant avec les parties prenantes concernées afin de créer des références grâce auxquelles nous fixons des objectifs tels que la réduction des émissions de GES.

Exigences

Réponse et auto-évaluation de la Banque

Référence du rapport

Principe 2

Impact et définition d'objectifs

2.4 Progrès de la mise en œuvre des objectifs

Nous publions notre Rapport de développement durable tous les ans, fournissant des informations sur notre stratégie générale et en matière de durabilité. Notre Rapport de développement durable décrit la façon dont nous abordons la durabilité de l'entreprise et dont nous mettons en œuvre notre stratégie en la matière. En outre, il illustre les objectifs que nous avons fixés ainsi que nos principales réalisations.

La première analyse d'impact a été réalisée en 2020, permettant ainsi d'identifier les domaines dans lesquels nous avons l'impact positif et négatif potentiel le plus important grâce à nos évaluations de matérialité et au développement de nos politiques et plans d'action. En 2022, l'analyse d'impact sera étendue aux expositions aux contreparties financières et couvrira également les actifs sous gestion pour nos clients et investisseurs. Nous étendrons l'analyse d'impact de 53% de l'encours des actifs à 80% d'ici 2023. Nous mesurerons les émissions de CO₂ et l'intensité carbone de tous les actifs entrant dans le périmètre des secteurs ayant un impact sur le climat (actuellement couverts à 72%), pour nous préparer à l'exigence de reporting de la TCFD.

Voir les chapitres Note méthodologique d'analyse d'impact (pages 54-57) et À PROPOS DE CE RAPPORT (Partie IV) (page 48) de notre Rapport de développement durable 2020.

Voir le chapitre 3.4.2 Empreinte carbone provenant de nos activités bancaires (page 17-18) de notre Rapport de développement durable 2021.

CONCLUSION 2.4

Le calcul des émissions de GES a été effectué pour 72% des expositions ayant un impact sur le climat, conformément à la méthodologie du PCAF. Nous allons étendre le périmètre aux prêts aux entreprises et aux PME afin de compléter de manière significative la couverture des expositions ayant un impact sur le climat. Tout en continuant à développer la matrice de double matérialité sectorielle en 2022 et en l'appliquant aux principales expositions de notre bilan, nous nous efforçons d'ajouter au moins un nouveau domaine d'impact significatif, outre l'impact du changement climatique, à notre cadre de mesure et de suivi.

Principe 3

Clients

Nous dialoguons avec nos clients pour encourager les pratiques durables. Nous favorisons les activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

3.1 Politiques et pratiques

Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients pour encourager les pratiques durables et favoriser les activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

Nous considérons que les relations avec nos clients sont essentielles tant pour notre stabilité que pour la création de valeur à long terme. Spuerkeess a toujours placé ses clients au centre de ses intérêts. Nous y parvenons en créant un univers de produits facilement accessibles.

Nos politiques, processus et opérations garantissent le maintien de normes élevées en matière de gouvernance, de transparence et d'éthique. Notre Code de Conduite guide nos employés dans leurs décisions au quotidien et dans leurs relations avec les clients : de manière équitable, responsable et sans discrimination.

Voir les chapitres 2.2 Notre objectif (page 6) et 5. À propos de ce rapport (page 24) Clients

Exigences

Réponse et auto-évaluation de la Banque

Principe 3

3.2 Pratiques durables avec les clients

Plus spécifiquement, nous prenons plusieurs initiatives pour montrer notre soutien à nos clients au quotidien et dans tous leurs projets :

- Nous financons des logements pour les particuliers, notamment pour l'achat de leur premier logement (4.888 logements financés, dont 993 premiers logements) (page 13).
- Nous aidons les particuliers à planifier leur épargne future (pages 6-7).
- Nous protégeons nos clients contre le surendettement tout au long du processus d'octroi du crédit.
- Nous participons activement à la sensibilisation de la jeune génération en dispensant une éducation financière sur la nécessité de l'épargne et de la planification financière sous tous ses aspects (pages 13 et 14).
- Nous soutenons le développement des entreprises locales, notamment en finançant les petites et moyennes entreprises. En 2021, 1.049 nouveaux prêts ont été émis en faveur de clients indépendants et PME pour un montant total de EUR 531,28 mio.
- Nous participons au développement de la gouvernance publique nationale et régionale et de la société civile nationale en financant les autorités publiques et parapubliques locales.

Afin d'améliorer nos services et produits destinés à nos clients, nous avons créé trois conseils consultatifs. Ainsi, en 2021, nous avons pu apporter diverses améliorations pour nos trois principaux segments de clientèle (particuliers, entreprises et institutionnels). Les réalisations les plus importantes ont concerné les produits conformes aux normes ESG et l'amélioration des services bancaires en ligne.

Afin de nous adapter à un monde qui évolue rapidement et de répondre aux attentes de nos clients centrés sur le digital, nous avons accru la digitalisation de nos services bancaires. Entre autres, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, nous avons lancé le premier prêt digital du Luxembourg basé sur la technologie blockchain. En soutenant nos clients professionnels dans leurs projets d'innovation, nous contribuons à la digitalisation du Luxembourg. En collaboration avec le Fonds européen d'investissement, nous soutenons activement nos clients PME. Depuis 2019, nous avons financé plus ou moins EUR 15 mio de projets de digitalisation et d'innovation (page 23).

Nous avons sensibilisé le public à la durabilité par le biais de canaux de communication digitaux, comme notre site Internet, les réseaux sociaux et les sites d'informations en ligne. Nous faisons appel aux médias locaux pour accroître la culture générale sur la durabilité. Nous l'avons fait par le biais de conseils hebdomadaires à la radio sur la durabilité et d'interviews dans la presse écrite, dans lesquels des experts du secteur bancaire et de la durabilité ont donné leur avis sur les dernières tendances en matière d'ESG et de finance durable. Par ailleurs, nous avons lancé le blog bimensuel « Pourquoi est-ce important ? », dans lequel des experts abordent les suiets mondiaux liés à l'ESG et à la digitalisation (page 11).

En automne 2021, nous avons organisé deux webinaires au cours desguels des petites et moyennes entreprises (PME) ont révélé les défis auxquels elles sont confrontées dans leur transition vers la durabilité.

Nous nous concentrerons sur le développement de nos solutions et de nos services de conseil afin de nous assurer que nous pouvons soutenir les ambitions de nos clients en matière de durabilité.

Nous échangeons avec nos clients et nos partenaires pour accompagner nos clients dans leur transition vers la durabilité.

- Nous prévoyons d'améliorer notre concept « Conseil Aides & Financement » afin d'accélérer davantage la rénovation énergétique, mais aussi d'améliorer d'autres impacts environnementaux.
- Nous développerons des produits et services qui permettront à nos clients et à nos partenaires de saisir les opportunités en relevant leurs défis en matière d'ESG.

Nous renforcons continuellement les capacités de tous les employés de la Banque qui sont en contact avec la clientèle pour leur permettre de dialoquer avec les clients, en particulier ceux des secteurs ayant un impact important. En 2021, notre Service « Facility Management & Logistics », en coopération avec energieagence, a formé environ 130 conseillers aux PME et en prêts immobiliers sur les thèmes de la rénovation et de l'électromobilité afin d'acquérir un savoir-faire technique et d'améliorer leurs compétences de conseiller. Par le dialoque et le partage des connaissances, Spuerkeess a l'ambition d'aider ses clients et fournisseurs à détecter, évaluer et gérer les risques de durabilité et les impacts négatifs liés à leur activité, aux actifs financés ou aux actifs sous gestion détenus par la Banque.

Référence du rapport

Voir les chapitres

- 3. Notre stratégie ESG: nous sommes un Facilitateur de la transition,
- 3.1 Nos réalisations en matière d'ESG (page 12). Spuerkeess en guelgues chiffres: Réalisations en 2021 (page 13).
- 3.2 Perspectives pour 2022: nos principaux objectifs (page 14),
- 2.2 Notre objectif et 2.3. Notre ambition (page 6), 2.4. Nos produits et services (page 7),
- 4.3.3 Soutenir une économie durable (page 23).
- 2.5.2 Nouer une relation de confiance en étant transparent (page 10),
- 4.1 Nous souhaitons devenir un Facilitateur de la transition (page 19) et
- 4.3.1 Mettre l'accent sur l'Humain et la culture (pages 21-22).

Voir le chapitre 9, Rapport annuel sur le troisième pilier 2021. « Publication d'informations sur les expositions au risque de crédit, au risque de dilution et sur la qualité de crédit ».

Exigences

Réponse et auto-évaluation de la Banque

Référence du rapport

Principe 4 Parties prenantes

Nous nous efforçons de consulter, de dialoguer et d'établir des partenariats avec les parties prenantes concernées, de manière proactive et responsable, afin d'atteindre les objectifs de la société.

4.1 Consultation dialogue et partenariats avec les parties prenantes

Dans le cadre de notre évaluation triennale de la matérialité, nous consultons et dialoguons avec différentes parties prenantes internes et externes, notamment l'actionnaire unique de la Banque (représenté par le Conseil d'administration et le Comité de direction de la Banque), le personnel de la Banque (représenté par les Déléqués RSE), les clients et les fournisseurs.

En outre, nous avons dialogué de manière moins formelle avec certaines parties prenantes tout au long de l'année.

En 2021, nous avons créé le Conseil consultatif scientifique, réunissant différents experts du climat et de l'environnement. L'objectif commun est d'améliorer le savoir-faire environnemental et climatique du secteur financier et de définir des objectifs et des indicateurs scientifiques pour mieux gérer et suivre les impacts et les risques environnementaux.

Afin de nous adapter à un monde qui évolue rapidement et de répondre aux attentes de nos clients centrés sur le digital, nous avons accru la digitalisation de nos services bancaires. Entre autres, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, nous avons lancé le premier prêt digital du Luxembourg basé sur la technologie blockchain.

En mettant régulièrement en avant nos valeurs, notre direction vise à créer une culture de travail avec un sentiment plus profond de motivation au travail. Chez Spuerkeess, nous sommes convaincus que la satisfaction au travail se traduit par une attitude positive qui, à son tour, permet d'entretenir de meilleures relations avec les clients. En d'autres termes, des collaborateurs motivés, ainsi que des produits et des services de meilleure qualité, contribuent à la fidélisation des clients. Ainsi, afin de renforcer davantage notre culture de travail, nous avons lancé en 2021 la plateforme interactive en ligne « Spark » par le biais de laquelle nous encourageons nos collaborateurs à partager leurs idées innovantes. L'initiative peut conduire au lancement de nouveaux produits et services et permettre d'améliorer les méthodes de travail.

Nous nous engageons auprès de nos principaux fournisseurs en leur faisant signer un Code de Conduite Responsable afin d'unir nos efforts en matière de durabilité.

Nous nous sommes associés à Fräie Lëtzebuerger Bauereverband (FLB) pour comprendre les défis et les opportunités rencontrés par les agriculteurs luxembourgeois.

Contribuer au développement durable du secteur financier :

Nous prévoyons d'étendre la mission du Conseil consultatif scientifique à des sujets et à des questions qui concernent davantage les institutions financières, tant au niveau national qu'international. Nous avons l'intention d'y parvenir en nous associant à des groupes et organisations sectoriels tels que l'ABBL (Association des Banques et Banquiers, Luxembourg) et la LSFI (Luxembourg Sustainable Finance Initiative - Initiative luxembourgeoise pour la finance durable). Les principales priorités sont l'intégration de principes scientifiques dans les produits et services financiers ainsi que le renforcement des instruments permettant de prévenir l'écoblanchiment, conformément à la réglementation européenne et aux meilleures pratiques internationales en matière de durabilité.

En collaboration avec l'ABBL, le Ministère des Finances et le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, nous soutenons le développement d'une solution digitale et conforme à la réglementation RGPD permettant aux banques d'accéder aux données des classes de performance énergétique des bâtiments résidentiels. Cela permettra aux banques de jouer un rôle central dans la transition énergétique, tout en respectant les exigences réglementaires et de gestion des risques.

Voir les chapitres

- 6.1 Annexe I : Analyse de matérialité (page 25),
- 2.5.1 Approche centrée sur les parties prenantes (pages 9-10),
- 4.1 Nous souhaitons devenir un Facilitateur de la transition (page 19),
- 6.4 Annexe IV : Méthodologie appliquée pour le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre financées et de notre empreinte carbone (page 40-41).

Exigences

Réponse et auto-évaluation de la Banque

Référence du rapport

Principe 5

Gouvernance et définition d'objectifs

Nous mettons en œuvre notre engagement envers ces Principes par le biais d'une gouvernance efficace et une culture de banque responsable.

5.1 Structure de gouvernance

En tant que banque étatique, notre mission est définie par la loi organique du 24 mars 1989, telle que modifiée. Spuerkeess joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social du Luxembourg. Ainsi, nous visons à soutenir l'économie luxembourgeoise et à contribuer au développement social du pays par le biais de nos activités de financement.

Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques de Spuerkeess et veille à leur mise en œuvre par le Comité de direction. En 2021, les sujets ESG figuraient parmi les points les plus importants analysés par le Conseil d'administration.

Le Comité de direction est en charge de la gestion journalière de la Banque et met en œuvre les orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration.

Le Comité de Développement Durable, qui est présidé par le Directeur Général de la Banque, veille à l'atteinte des objectifs de la stratégie en matière de développement durable de la Banque dans les délais impartis. Il rapporte régulièrement au Comité de direction sur les progrès réalisés par la Banque. En raison de la transversalité de la stratégie en matière de développement durable, ce Comité inclut des représentants des différents départements (commerciaux, de support, de fonction contrôle) de Spuerkeess. Par ailleurs, il agit comme gardien de la politique d'exclusion de la Banque.

Le Sustainability Office au sein du département Secrétariat Général aura un rôle central pour arbitrer les controverses pouvant résulter de la politique d'exclusion en matière d'investissement et de prêt ou soulevées par des préoccupations d'éthique. Le Sustainability Office intervient en tant que support au Comité de Développement Durable dans la mise en œuvre de la politique de développement durable. Cette entité veille sur la cohérence et le respect des méthodologies. Elle est également en charge de la supervision de la mise en œuvre des nouveaux cadres juridiques relatifs aux thèmes de la durabilité.

Enfin, la fonction Risk Management accroît son implication en raison des exigences réglementaires en matière de finance durable. En outre, le Département « Risk Management » participe actuellement au test de résistance climatique exigé par la Banque centrale européenne. L'objectif du test de résistance consiste à mettre à l'épreuve la résilience du modèle d'affaires de la Banque afin de comprendre les impacts potentiels sur sa stratégie commerciale. La fonction Risk Management élargira graduellement le périmètre de sa cartographie des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble des opérations de la Banque.

5.2 Initiatives et mesures

Selon la stratégie d'entreprise 2025 de la Banque, qui a été approuvée par le Conseil d'administration de Spuerkeess en 2021, la durabilité est un pilier transversal couvrant l'ensemble des activités bancaires et non bancaires. Notre politique en matière de durabilité est basée sur l'ambition de Spuerkeess d'être un Facilitateur de la transition et de promouvoir une économie durable. Le succès de Spuerkeess repose sur l'engagement et la participation de l'ensemble de l'organisation. Au quotidien, ce sont nos collaborateurs qui nous démontrent leur soutien.

Spuerkeess veille à l'application du Code de Conduite qui rassemble l'ensemble des collaborateurs dans une même communauté de valeurs. Il soulève l'importance de la confidentialité, de la protection des données, de la gestion des conflits d'intérêts, de la lutte contre la corruption ainsi que de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le statut de Spuerkeess et de ses collaborateurs garantit le principe de non-discrimination et la Banque promeut régulièrement la diversité tant au niveau de ses collaborateurs que de la direction. Dans ce contexte, la Banque a signé la Charte de la Diversité de l'IMS en octobre 2020, pour confirmer notre engagement à maintenir la diversité et l'inclusion au sein de notre Banque (page 22). Sur la base du Code de Conduite, un dispositif interne de lanceur d'alerte (« whistleblowing ») a été mis en place afin que les collaborateurs de Spuerkeess puissent rapporter, de manière confidentielle, au Chief Compliance Officer, d'éventuels dysfonctionnements ou manquements.

Voir les chapitres 2.2 Notre objectif (page 6) et

2.5.3 Notre gouvernance responsable (page 11).

Voir les chapitres 2.5.3 Notre gouvernance responsable (page 11),

4.3.1 Mettre l'accent sur l'Humain et la culture (pages 21-22).

Exigences	Réponse et auto-évaluation de la Banque	Référence du rapport
Principe 5	Gouvernance et définition d'objectifs	
5.3 Structure de gouvernance pour la mise en œuvre des Principes	Notre structure de gouvernance en matière de durabilité soutiendra la mise en œuvre des « Principes ». Pour de plus amples informations sur la structure de gouvernance, veuillez vous référer au point 5.1 ci-dessus.	Voir le chapitre 2.5.3 Notre gouvernance responsable (page 11).
CONCLUSION 5.3	La structure de gouvernance que nous avons mise en place il y a un an s'est avérée adéquate pour soutenir la mise en œuvre des Principes	

Principe 6 Transparence et responsabilité

Nous examinerons périodiquement notre mise en œuvre sur le plan individuel et collectif de ces Principes. Nous visons à être transparents et à nous tenir responsables de nos impacts positifs et négatifs ainsi que de notre contribution aux objectifs de la société.

6.1 Progrès dans la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable Afin de promouvoir la transparence, la qualité et la cohérence dans notre reporting, Spuerkeess applique les normes GRI depuis 2018 et a signé les Principes pour une banque responsable de l'UNEP FI en octobre 2019. En adhérant à ces Principes, nous alignons progressivement la stratégie de Spuerkeess sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et l'Accord de Paris. En outre, nous nous conformons aux cadres nationaux tels que le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) pour la période 2021-2030.

Les sujets ESG suscitent de plus en plus d'attentes et nous déployons des efforts considérables pour prévenir l'écoblanchiment. Pour ce faire, nous allons au-delà du respect du cadre juridique susmentionné. En 2021, Spuerkeess a été la première banque luxembourgeoise à rejoindre la Net-Zero Banking Alliance.

En tant que Banque au service des objectifs poursuivis, notre communication d'entreprise se concentre sur le partage clair de nos valeurs afin que nos différentes parties prenantes aient une compréhension commune de notre mission (page 8-9).

Pour cette première année, au cours de laquelle nous rendons compte des émissions absolues de GES financées, nous couvrons 72% des expositions sur les secteurs liés au climat de Spuerkeess (EUR 17.554 mio). Nous nous efforcerons d'inclure les catégories d'actifs restantes dans le Rapport extra-financier 2022.

En termes de calcul des émissions absolues de GES financées, nous appliquons la norme internationale en matière de comptabilité et de reporting pour les GES de l'organisation non gouvernementale Partnership for Carbon Accounting Financials (voir Annexe IV) : Méthodologie appliquée pour le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre financées).

En 2022, Spuerkeess élargira le périmètre à d'autres actifs (p.ex. les prêts, etc.) et fixera des objectifs de décarbonation pour le bilan de la Banque, comme l'exige la Net-Zero Banking Alliance (page 18).

Voir les chapitres 2.1 Engagements et normes (page 5) et

3.4.2 Empreinte carbone provenant de nos activités bancaires (page 17-18).

CONCLUSION 6.1

Pour la deuxième année du rapport sur les progrès réalisés, nous considérons avoir évolué vers plus de transparence sur les impacts positifs et négatifs du changement climatique en publiant des informations sur les émissions de GES financées et les risques liés à la transition par rapport aux expositions ayant un impact sur le climat, et sur l'alignement avec l'Accord de Paris sur les expositions à forte intensité climatique dans notre portefeuille obligataire en utilisant l'outil PACTA. Nous y sommes également parvenus en publiant des informations sur les financements à impact vert et social en 2021 (page 15).

6.3 Annexe III:

Vue d'ensemble de la réalisation des objectifs fixés dans notre rapport extra-financier 2020 à travers 4 piliers

Nous avons atteint 69% de nos objectifs fixés en 2021, alors que la réalisation des objectifs restants est toujours en cours et sera obtenue au cours de l'année 2022.

Objectifs 2021 – Nos réalisations

Objectifs 2021 – Nos réalisations							
Changement climatique	Responsabilité sociale	Création de valeur	Gouvernance et éthique				
Remplacement de notre méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre par la méthode du bilan carbone	Mise en œuvre d'une nouvelle solution informatique intégrée et introduction d'un nouveau référentiel des compétences pour permettre la mise en place d'une approche de développement continu basée sur le modèle 70-20-10 : 70% d'apprentissage par l'action, 20% d'accompagnement et 10% de solutions de formation et d'information	Entreprise des préparatifs nécessaires à l'obtention d'une note ESG en 2023 et identification des pistes d'amélioration progressive de cette note	Création d'un Conseil consultatif scientifique réunissant des scientifiques de diverses disciplines dont l'objectif est de conseiller la Banque sur la gestion des risques environnementaux tout en tenant compte des exigences réglementaires				
Élargissement du périmètre du bilan carbone en intégrant de nouveaux indicateurs	Lancement à grande échelle du programme de formation en leadership sur la base du référentiel des compétences						
Questionnaires ESG à remplir dans le cadre de demandes de prêts pour de nouveaux logements	Développement de programmes d'éducation financière en tenant compte des services déjà disponibles auprès de nos partenaires, comme l'ABBL						
Augmentation du financement des logements de classe A et B afin que cette catégorie de logements augmente de 3% en moyenne chaque année	Partage des initiatives déjà existantes dans le cadre du projet « Éducation financière » de l'ABBL sur le site Internet spuerkeess.lu						
Financement d'au moins 250 voitures électriques	Information et sensibilisation de toutes les générations au sujet de la durabilité en promouvant nos produits et services alternatifs ainsi que la notion de « consommateur responsable »						
Développement de nos conseils en investissement afin de sensibiliser nos clients à l'aspect durable de leurs produits financiers	Reconduction de l'enquête « Engagement, leadership et culture d'entreprise »						
Développement d'indicateurs conformes à la Directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et aux normes techniques de réglementation	Poursuite du projet « Télétravail »						
Introduction de la Taxonomie européenne dans les critères de la politique d'investissement	Introduction de « Flextime », offrant une flexibilité supplémentaire aux collaborateurs de construire de manière individuelle leur équilibre personnel et professionnel selon les besoins de chacun						
	Révision du processus de recrutement externe et interne en veillant à une sélectivité accrue et à une meilleure adéquation entre les candidats et les postes						
	Souscription à une plateforme digitale de gestion du capital humain avec recensement du risque de stress chronique de l'ensemble du personnel						
\$ 5.0.0	Participation financière au programme Protea (suivi thérapeutique de l'épuisement émotionnel)						
	Nouvelle édition du bilan de santé auprès du Zitha Gesondheetszentrum	N					



Objectifs 2021 - En cours de réalisation (partiellement réalisés en 2021)

	Objectiis 2021 - Eli cours de realisa	don (particilement realises en 2021)	
Changement climatique	Responsabilité sociale	Création de valeur	Gouvernance et éthique
Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment « Rousegäertchen » (Place des Martyrs)	Élaboration d'une politique de diversité et d'inclusion	Introduction d'un « Green Asset Ratio » et donc détermination de la proportion des actifs alignés sur la Taxonomie européenne	Mise en œuvre de notre politique d'achats responsables sur l'ensemble de notre chaîne de valeur
Conseils à au moins 2.300 clients sur les subventions liées à l'énergie (nous avons conseillé 1.300 clients)		Optimisation des processus	Élargissement de la méthodologie d'auto-évaluation ESG à d'autres corps de métiers
		Développement de la gestion des connaissances	
		Solution de gestion financière pour les entreprises	
		Sensibilisation de la clientèle PME à la digitalisation	
		\	
		~	
		-	
	/\/\	•	
	JUL		

6.4 Annexe IV:

Méthodologie appliquée pour le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre financées

A) Introduction

Cette section décrit comment nous calculons les émissions de GES financées de nos activités bancaires sur la base de la norme internationale en matière de comptabilité et de reporting pour les GES (Global GHG Accounting & Reporting Standard) de PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials)¹⁵.

La méthodologie du PCAF a été lancée en septembre 2019 afin d'harmoniser les méthodes de comptabilisation des gaz à effet de serre (GES) et de permettre aux institutions financières de mesurer et de communiquer de manière cohérente sur les émissions de GES financées par leurs activités de prêts et d'investissements. Le PCAF fournit des directives méthodologiques détaillées pour six classes d'actifs.

Pour cette première année du rapport sur les émissions de GES financées, nous concentrons notre analyse sur les secteurs ayant un impact sur le climat (probabilité plus élevée de risque lié à la transition) tels que définis par le Règlement (UE) 2020/1818¹⁶. Sur la base de cette définition, nous concluons qu'environ 46% de l'ensemble des actifs de Spuerkeess (soit EUR 24.905 mio) au 31 décembre 2021 proviennent d'expositions sur des secteurs ayant un impact sur le climat. Notre calcul des émissions de GES financées est basé sur la méthodologie du PCAF et couvre 72%¹⁷ des expositions ayant un impact sur le climat (EUR 17.917 mio) de Spuerkeess. Les classes d'actifs auxquelles nous appliquons la méthodologie du PCAF sont les obligations d'entreprise, les actions d'entreprises et les prêts hypothécaires résidentiels nationaux. Nous inclurons les expositions restantes ayant un impact sur le climat, qui sont principalement des prêts aux PME et aux entreprises, ainsi que les expositions n'ayant pas d'impact sur le climat, dans le Rapport extra-financier 2022, tout en développant en parallèle un plan stratégique couvrant la période 2022-2024 afin d'améliorer la granularité des données et la note globale de qualité des données.

Pour le rapport 2021 sur les émissions financées sur les investissements (obligations, actions non cotées), nous utilisons les données financières de 2021 (encours dans notre bilan au 31 décembre 2021), alors que les émissions de GES sur les investissements sont principalement des données d'émissions de GES pour l'année 2020¹⁸. Nous couvrons les émissions des Scopes 1 et 2 pour l'ensemble des classes d'actifs. Pour les activités pétrolières, gazières et minières, nous prenons également en compte les émissions du Scope 3, comme l'exige PCAF.

B) Qualité des données de PCAF et portefeuille national de prêts hypothécaires résidentiels

Les données relatives à la classe énergétique sont disponibles pour environ 55% des prêts hypothécaires résidentiels de notre portefeuille. Ceci nous permet de calculer les émissions d'équivalent CO_2 (Scopes 1 et 2) en utilisant des données pertinentes pour le Luxembourg tel que l'unité de facteur d'émission « tCO_2e/m^2 », ce qui nous permet de nous conformer à la note de qualité des données PCAF 3. Lorsque la classe d'énergie est manquante, nous calculons les émissions d'équivalent CO_2 conformément à la note de qualité des données PCAF 5.

Nous visons à améliorer en permanence la qualité de la base de données afin d'améliorer la note globale de qualité des données.

Ainsi, en collaboration avec l'ABBL, le Ministère des Finances et le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, nous soutenons le développement d'une solution digitale et conforme à la réglementation RGPD permettant aux banques d'accéder aux données des classes de performance énergétique des bâtiments résidentiels. Cela permettra aux banques de jouer un rôle central

dans la transition énergétique, tout en respectant les exigences réglementaires et de gestion des risques.

C) Qualité des données de PCAF et portefeuille d'investissement : Portefeuille d'obligations et d'actions d'entreprises

Pour nos principales participations (portefeuille d'actions), qui sont des entreprises non cotées, nous récupérons directement les données pertinentes auprès du siège social des entreprises (note de qualité des données PCAF 2). Pour notre portefeuille d'investissement, nous recueillons principalement des informations sur les émissions de GES déclarées par les entreprises bénéficiaires d'un investissement par l'intermédiaire de notre fournisseur de données MSCI (note de qualité des données PCAF 2). Pour les entreprises qui ne déclarent pas publiquement leurs émissions des Scopes 1, 2 et 3, nous utilisons des estimations basées sur la méthodologie de MSCI¹⁹ (par précaution, nous attribuons une note de qualité des données PCAF 4).

Si aucune donnée déclarée ou estimée n'est disponible par l'intermédiaire de notre fournisseur de données MSCI, nous utilisons la moyenne des émissions de GES du secteur dans lequel l'entreprise opère ainsi que les données sur les revenus (note de qualité des données PCAF 4) pour effectuer le calcul sur les obligations ou les actions d'entreprise.

Nous visons à améliorer en permanence la base de nos émissions financées. Cela nous aide dans la priorisation interne des secteurs et des entreprises sélectionnés pour des réductions d'émissions et une gestion des risques ciblées, conformément à nos ambitions à long terme de neutralité carbone.

Note pondérée de la qualité des données : 3,4

		Encours par	classe d'actifs	en EUR mio		
Note d	de la qualité des données (1 = élevée ; 5 = faible)	Prêts hypo- thécaires résidentiels	Obligations d'entreprise	Actions d'entreprise	Prêts aux PME et aux entreprises	Total
	2		2.269	1.111		
		8.851				
			424	173		
	5	5.090				
Total des exp	positions déclarées ayant un impact sur le climat :	13.941	2.693	1.283	-	17.917
Total des expositi	ions non déclarées ayant un impact sur le climat :	2.333	154	21	4.478	6.987
	Total :	16.274	2.847	1.305	4.478	24.905

¹⁵ PCAF (2020). La norme internationale en matière de comptabilité et de reporting pour les GES pour le secteur financier. Première édition. 18 novembre 2020.

¹⁶ RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/1818 DE LA COMMISSION du 17 juillet 2020 complétant le Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union européenne et les indices de référence « Accord de Paris » de l'Union européenne, page 2 point (6).

¹⁷ Nous n'avons pris en compte que les expositions pour lesquelles la disponibilité et la qualité des données sont conformes aux exigences du PCAF. Par conséquent, les prêts aux PME et aux entreprises ainsi qu'un sousensemble du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels ont été exclus du périmètre de calcul des GES.

¹⁸ Les calculs de GES sont basés sur nos états financiers FINREP au 31/12/2021, tandis que les données sur les émissions de GES, en raison de la disponibilité des données, sont prises au 31/12/2020.

¹⁹ Définitions et méthodologie d'estimation des émissions de carbone, MSCI ESG Research LLC, juin 2021.

6.5 Annexe V:

Index du contenu GRI

En ce qui concerne le service GRI Content Index, les services GRI ont confirmé que l'index du contenu GRI est clairement présenté et que les références, pour toutes les informations fournies, sont alignées avec les sections appropriées dans le corps du rapport.

Éléments d'information Omission Page

GRI 101: PRINCIPES GÉNÉRAUX 2016

GRI 102: ELEMENTS GENERAUX D'INFORMATION 2016

Profil de l'organisation			
	GRI 102-1	Nom de l'organisation	4,24
	GRI 102-2	Activités, marques, produits et services	6, 7, 10, 12, 13, 15, 16, 29
	GRI 102-3	Lieu géographique du siège	24
	GRI 102-4	Lieu géographique des sites d'activité	24
	GRI 102-5	Capital et forme juridique	24
	GRI 102-6	Marchés desservis	7, 13
	GRI 102-7	Taille de l'organisation	10, 13
	GRI 102-8	Informations concernant les collaborateurs et les autres travailleurs	21, 22
	GRI 102-9	Chaîne d'approvisionnement	10, 13, 16
	GRI 102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	10
	GRI 102-11	Principe de précaution ou approche préventive	11
	GRI 102-12	Initiatives externes	22, 23
	GRI 102-13	Adhésion à des associations	5
tratégie			
	GRI 102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	4
Éthique et intégrité			
	GRI 102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	5, 6, 8
	GRI 102-17	Mécanismes de conseils et préoccupations en matière d'éthique	11
2			GRI 102-5

GRI 102-18 Structure de la gouvernance 110-2224 (GRI 102-19 Délégation de pouvoirs 110-2224 (GRI 102-20 Délégation de la plus haute instance de gouvernance dans la définition des objectifs, des valeurs et de la stratégie 110-2224 (GRI 102-22 Déle la plus haute instance de gouvernance dans la définition des objectifs, des valeurs et de la stratégie 110-2224 (GRI 102-24 Déle la plus haute instance de gouvernance dans la reporting sur la durabilité 110-2224 (GRI 102-24 Déle la plus haute instance de gouvernance dans la reporting sur la durabilité 110-2224 (GRI 102-24 Déle la plus haute instance de gouvernance dans la reporting sur la durabilité 110-2224 (GRI 102-24 Déle la plus haute instance de gouvernance dans la reporting sur la durabilité 110-2224 (GRI 102-24 Déle a plus haute instance de gouvernance dans la reporting sur la durabilité 110-2224 (GRI 102-24 Délegation collective 120-2224-120-22	Éléments d'information		Omission	Page
GRI 102-19 Delégation de pouvoirs 11 12 13 14 14 15 15 15 15 15 15	Gouvernance			
Responsabilité au niveau de la direction pour les questions économiques, environnementales et sociales de Rol 102-23 Président de la plus haute instance de gouvernance (11 p. 12 p. 13 p. 14 p. 14 p. 15 p.		GRI 102-18	Structure de la gouvernance	11
Président de la plus haute instance de gouvernance 11 11 12 12 13 14 14 14 15 15 15 15 15		GRI 102-19	Délégation de pouvoirs	11
Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la définition des objectifs, des valeurs et de la stratégie 11 Fingagement des parties prenantes GRI 102-40 Liste des groupes de parties prenantes 25 GRI 102-41 Accords de négociation collective 23 GRI 102-42 Identification et sélection des parties prenantes 25, 26 GRI 102-43 Approche de l'implication des parties prenantes 25, 26 GRI 102-44 Enjeux et préoccupations majeures soulevés 25, 26 Pratiques de reporting Fratiques de reporting 6RI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés 24 GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-45 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-50 Cycle de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport		GRI 102-20	Responsabilité au niveau de la direction pour les questions économiques, environnementales et sociales	11
Finagement des parties prenantes GRI 102-40 Liste des groupes de parties prenantes GRI 102-41 Accords de négociation collective GRI 102-42 Identification et sélection des parties prenantes GRI 102-43 Approche de l'implication des parties prenantes GRI 102-44 Enjeux et préoccupations majeures soulevés Pratiques de reporting GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents GRI 102-48 Réaffirmation des informations GRI 102-49 Modifications relatives au reporting GRI 102-49 Protice de reporting GRI 102-49 Protice de reporting GRI 102-49 Protice de reporting GRI 102-50 Protice de reporting GRI 102-51 Date du rapport le plus récent GRI 102-52 Cycle de reporting GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport GRI 102-50 Protice de reporting GRI 102-51 Doint de contact pour les questions relatives au rapport GRI 102-50 Protice de reporting GRI 102-51 Doint de contact pour les questions relatives au rapport GRI 102-51 Point de contact pour les questions relatives au rapport		GRI 102-23	Président de la plus haute instance de gouvernance	11
GRI 102-40 Liste des groupes de parties prenantes 25 25 26 26 27 27 27 28 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29		GRI 102-26	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la définition des objectifs, des valeurs et de la stratégie	11
GRI 102-40 Liste des groupes de parties prenantes 23 GRI 102-41 Accords de négociation collective 23 GRI 102-42 Identification et sélection des parties prenantes 25, 26 GRI 102-43 Approche de l'implication des parties prenantes 25, 26 GRI 102-44 Enjeux et préoccupations majeures soulevés 25, 26 Pratiques de reporting GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés 24 GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport		GRI 102-32	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans le reporting sur la durabilité	11
GRI 102-41 Accords de négociation collective 25 GRI 102-42 Identification et sélection des parties prenantes 25, 26 GRI 102-43 Approche de l'implication des parties prenantes 25, 26 GRI 102-44 Enjeux et préoccupations majeures soulevés 25, 26 Pratiques de reporting GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés 24 GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport	Engagement des parties prenantes			
GRI 102-42 Identification et sélection des parties prenantes 25, 26 GRI 102-43 Approche de l'implication des parties prenantes 25, 26 GRI 102-44 Enjeux et préoccupations majeures soulevés 25, 26 Pratiques de reporting GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés 24 GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport		GRI 102-40	Liste des groupes de parties prenantes	25
GRI 102-43 Approche de l'implication des parties prenantes 25, 26 GRI 102-44 Enjeux et préoccupations majeures soulevés 25, 26 Pratiques de reporting GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés 24 GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport		GRI 102-41	Accords de négociation collective	23
Pratiques de reporting GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 25 26 27 28 29 20 20 21 22 24 25 26 27 27 28 29 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20		GRI 102-42	Identification et sélection des parties prenantes	25
GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés 24 GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	25, 26
GRI 102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés 24 GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-44	Enjeux et préoccupations majeures soulevés	25, 26
GRI 102-46 Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu 25 GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24	Pratiques de reporting			
GRI 102-47 Liste des enjeux pertinents 27 GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	24
GRI 102-48 Réaffirmation des informations 24 GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre de l'enjeu	25
GRI 102-49 Modifications relatives au reporting 24 GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-47	Liste des enjeux pertinents	27
GRI 102-50 Période de reporting 24 GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-48	Réaffirmation des informations	24
GRI 102-51 Date du rapport le plus récent 24 GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-49	Modifications relatives au reporting	24
GRI 102-52 Cycle de reporting 24 GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-50	Période de reporting	24
GRI 102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport 24		GRI 102-51	Date du rapport le plus récent	24
		GRI 102-52	Cycle de reporting	24
GRI 102-54 Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI 24		GRI 102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	24
		GRI 102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	24

Éléments d'information		Omission	Page
	Pratiques de	reporting	
	GRI 102-55	Index du contenu GRI	42-47
	GRI 102-56	Vérification externe	24
ENJEUX PERTINENTS			
ÉCONOMIE			
Enjeu pertinent : GRI 201 - Performand	ce économique	e 2016	
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	8, 9
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	8, 9
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	8, 9
GRI 201 : Performance économique 2016	GRI 201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	10
diti 201 . Lettormance economique 2010	GRI 201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	10, 20, 21
Enjeu pertinent : GRI 203 - Impacts éco	nomiques ind	lirects 2016	
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	8, 9
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	8, 9
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	8, 9
GRI 203 : Impacts économiques indirects	GRI 203-1	Investissements dans les infrastructures et services pris en charge	10
ENVIRONNEMENT			
Enjeu pertinent : GRI 302 - Énergie 201	16		
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	16
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	16
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	16
GRI 302 : énergie 2016	GRI 302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	16
GIN 302 . Chargie 2010	GRI 302-4	Réduction de la consommation d'énergie	16

Éléments d'information		Omission	Page
Enjeu pertinent : GRI 305 - Émissions 20	016		
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	16
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	16
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	16
	GRI 305-1	Émissions directes de GES (scope 1)	16
GRI 305 : Émissions 2016	GRI 305-2	Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2)	16
GNI 303 . EIIIISSIOIIS 2010	GRI 305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	16
	GRI 305-5	Réduction des émissions de GES	16
SOCIAL			
Enjeu pertinent : GRI 403 - Santé et séc	urité au trava	ail 2018	
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	21
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	21
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	21
	GRI 403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	21
	GRI 403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	21
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	GRI 403-3	Services de santé au travail	21, 22
GRI 403 . Sante et securite au travail 2018	GRI 403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	21, 22
	GRI 403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	21
	GRI 403-6	Promotion de la santé des travailleurs	21
	GRI 403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	21
	GRI 403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	21
Enjeu pertinent : GRI 404 - Formation e	t éducation 2	016	
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	21
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	21
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	21
GRI 404 : Formation et éducation 2016 GRI 102-55	GRI 404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par collaborateur	22 45

Rapport de développement durable 2021

Éléments d'information		Omission	Page
Enjeu pertinent : Communautés locales	s 2016		
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	8, 13
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	8, 13
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	8, 13
GRI : Financial Services Sector disclosure	FS13	Points d'accès dans les zones peu peuplées ou économiquement défavorisées, par type	13
GM : Financial Services Sector disclosure	FS14	Initiatives visant à améliorer l'accès des personnes défavorisées aux services financiers	7, 23
Produits et services			
Enjeu pertinent : Étiquetage des produ	uits et services		
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	19
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	19
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	19
GRI : Financial Services Sector disclosure	FS15	Politiques pour une conception et une vente équitables des produits et services financiers	19
dividential services sector disclosure	FS16	Initiatives visant à renforcer l'éducation financière par type de bénéficiaire	14, 19
Enjeu pertinent : Portefeuille de produ	ıits		
	GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	19, 20
GRI 103 : Approche managériale 2016	GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	19, 20
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	19, 20
	FS1	Politiques à composantes environnementales et sociales spécifiques appliquées aux lignes d'activité	20, 21
GRI : Financial Services Sector disclosure	FS4	Processus visant à améliorer les compétences du personnel pour mettre en œuvre les politiques et procédures environnementales et sociales telles qu'elles sont appliquées aux lignes d'activité	19
	FS5	Interactions avec les clients/investis/partenaires commerciaux concernant les risques et opportunités environnementaux et sociaux	19

Éléments d'information			Omission	Page	
Enjeu pertinent : Portefeuille de produits					
	FS6	Pourcentage du portefeuille pour les lignes d'activité par région, par taille (p.ex. micro/PME/grande) et par secteur		17	
GRI : Financial Services Sector disclosure	FS7	Valeur monétaire des produits et services conçus pour apporter un avantage social spécifique à chaque secteur d'activité, réparti par objectif		15	
	FS8	Valeur monétaire des produits et services conçus pour apporter un avantage environnemental spécifique à chaque secteur d'activité, réparti par objectif		15	

IMPRESSUM

Photos: Spuerkeess-Service Marketing, Flavie Hengen

Mise en page : Spuerkeess-Service Marketing

Impression : Imprimerie ExePro

Éditeur : Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg

établissement public autonome

1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B30775



GRI 102-55 47

